



P N  
U D



*opportunités*



*connaissances*



*changement*



*devenir*

*Construire une vie meilleure*  
**TENIR LES PROMESSES**

LE PNUD EN ACTION 2009-2010

# TABLE DES MATIÈRES

- 1 **LETTRÉ DE L'ADMINISTRATEUR**
- 2 **INTRODUCTION : FAIRE VÉRITABLEMENT UNE DIFFÉRENCE**
- 8 **LE PNUD EN ACTION : TENIR LES PROMESSES**
  - 9 RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET OMD : COMPTE À REBOURS VERS 2015  
GROS PLAN : RWANDA La lutte contre la pauvreté par la gouvernance locale
  - 16 GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE : ÉTABLIR UN ENVIRONNEMENT PORTEUR  
GROS PLAN : INDONÉSIE Une décennie d'appui électoral
  - 22 PRÉVENTION DES CRISES ET RELÈVEMENT : RECONSTRUIRE EN MIEUX  
GROS PLAN : CROATIE Contrôle des armes et prévention de la violence
  - 28 ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :  
S'ADAPTER AUX NOUVELLES RÉALITÉS  
GROS PLAN : BRÉSIL Élimination des CFC
- 34 **LE PNUD ET LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES : FOCALISATION SUR LE DÉVELOPPEMENT**
- 37 **LE PNUD INTRA-MUROS : QUID DES ENGAGEMENTS INTERNES ?**
- 40 **RESSOURCES DU PNUD**



# LE PNUD EN ACTION

## FIDÈLE À SES ENGAGEMENTS



*L'Administrateur Helen Clark lors de la visite d'un site de projet de lutte contre le VIH et sida appuyé par le PNUD en Papouasie-Nouvelle-Guinée.*

Présent et actif dans le monde entier, le PNUD aide plus de 160 pays à réaliser leurs objectifs de développement.

Le PNUD a pour mandat d'œuvrer avec les pays pour réduire la pauvreté, appuyer la gouvernance démocratique, prévenir les crises et intervenir dans le relèvement, et protéger l'environnement et lutter contre les changements climatiques. Dans toutes ses activités, il s'emploie à favoriser l'instauration du changement transformateur auquel les pays aspirent, à accroître leur résilience et à les aider à relever les divers défis auxquels ils font face.

Cette mission n'a jamais été chose aisée et la difficulté de la tâche s'est encore accrue du fait de la récession économique, des effets persistants des crises alimentaire et énergétique et des problèmes constants liés aux changements climatiques, lesquels pèsent tous très lourd sur un grand nombre de pays et de groupes de population parmi les plus vulnérables du monde.

Cette année revêt une importance toute particulière pour la mise en œuvre de l'ordre du jour du développement. Elle marque l'écoulement d'une décennie depuis l'adoption de la Déclaration du Millénaire qui énonçait les huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à la réalisation desquels les pays se sont engagés pour créer un avenir meilleur pour des milliards de gens.

À cinq ans seulement de la date butoir convenue, le PNUD estime qu'avec les politiques et les ressources voulues et avec l'exercice d'un leadership sans failles, la réalisation des OMD au niveau mondial est à notre portée. Au mois de septembre, les Nations Unies seront l'hôte d'un sommet spécial consacré aux OMD afin de redynamiser et d'intensifier les efforts nationaux et mondiaux visant à ce but. Le PNUD est pleinement mobilisé et prêt à offrir son concours pour assurer l'adoption de fermes résolutions et la mise en œuvre d'actions effectives à l'issue du sommet.

Les temps des approches traditionnelles du développement sont révolues. Il s'agit au contraire aujourd'hui de passer des paroles aux actes et à la réalisation concrète des promesses sur le terrain. La présente publication, *Le PNUD en action*, a été produite pour illustrer les contributions que le PNUD peut apporter à ces fins.

Depuis l'autonomisation des femmes, la création de moyens d'existence durables et la conduite d'élections jusqu'aux activités de désarmement, de démobilisation et de réinsertion d'ex-combattants et aux efforts d'adaptation aux changements climatiques, *Le PNUD en action* illustre certains des multiples résultats en matière de développement que le PNUD aide les pays à obtenir.

Le PNUD continuera de favoriser la formation de partenariats solides au sein du système des Nations Unies et hors de ce système. Nous avons un rôle important à jouer, qui est celui de veiller à ce que les pays aient accès à l'appui dont ils ont besoin pour réaliser leurs objectifs de développement. En restant résolument axés sur les résultats et en améliorant encore nos modalités d'intervention, nous pouvons, j'en ai pleine confiance, continuer de faire une différence significative en tous les points du globe où nous sommes à l'œuvre.

Helen Clark  
Administrateur du PNUD



# INTRODUCTION

## FAIRE VÉRITABLEMENT UNE DIFFÉRENCE

En tant que réseau de développement des Nations Unies, le PNUD s'efforce de faire une différence réelle et concrète dans les conditions de vie des gens auxquels, en définitive, il offre des services. Le présent rapport intitulé *Le PNUD en action 2009-2010 : Tenir les promesses* illustre les résultats de ses efforts. Toutes les activités du PNUD, conseils de politique, appuis techniques, plaidoyer et contributions au renforcement du développement humain visent à un résultat ultime : des améliorations tangibles des conditions de vie des gens ainsi que des choix et des possibilités qui s'offrent à eux.

# 42 %

Pourcentage du budget de programme du PNUD de 2009 dépensé pour répondre aux besoins et réaliser les objectifs des pays les moins avancés (PMA).

En 2007, sous la direction de son Conseil d'administration, le PNUD a adopté un nouveau plan stratégique pour orienter ses activités, plan qui souligne l'importance d'une exécution des programmes efficace et responsable, menant à des résultats mesurables et transformateurs pour les pays et les populations concernés. Ce plan réaffirmait le mandat du PNUD d'œuvrer en vue de l'élimination de la pauvreté tout en agissant en partenaire neutre des pays avec lesquels il tra-

vaille. Les activités du PNUD, son plan stratégique le précise, doivent continuer de s'aligner sur les plans nationaux et les besoins des pays partenaires et n'être engagées qu'à la demande de ceux-ci ; le PNUD doit également investir dans les capacités de ses pays partenaires pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs d'élimination de la pauvreté.

Un an plus tard, le monde ressentait les premiers grands effets d'une crise financière qui avait débuté dans les pays développés mais qui s'étendait rapidement pour atteindre aussi ceux en développement. Cette crise faisait suite à une série de chocs graves au niveau des prix des produits de base et à des pénuries alimentaires. En 2009, à son grand dam, la communauté internationale voyait s'esquisser une inversion des gains de développement fragiles dans de nombreux pays en proie à des difficultés. La récession mondiale se poursuivant et les budgets de l'aide subissant divers assauts, il est crucial que le PNUD montre à ses partenaires ce qu'il fait pour optimiser l'emploi de ses ressources, financières, humaines, connaissances et expérience, dans les contributions qu'il apporte au développement humain.

### LE PNUD EN ACTION

Le PNUD agit dans quatre domaines de concentration principaux : réduction de la pauvreté et OMD ; gouvernance démocratique ; prévention des crises et relèvement ; et environnement et développement durable, ainsi qu'il est exposé en détail dans

### ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES ÉVALUATIONS ET RIPOSTE DU PNUD : PAUVRETÉ ET OMD

<b>Points forts</b>	L'appui du PNUD est bien aligné sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et il atteint les groupes vulnérables et les économiquement faibles. Des contributions particulièrement utiles ont été apportées dans le domaine de la politique commerciale nationale, se traduisant par des améliorations de la situation fiscale, de l'inclusion et de la protection sociale, et des initiatives de microcrédit, souvent en collaboration avec le FENU.
<b>Améliorations à apporter</b>	La large gamme des interventions visant les OMD et la lutte contre la pauvreté a affaibli la focalisation des efforts du PNUD. Le renforcement des capacités doit être encore plus intégré, notamment pour tirer parti plus systématiquement de solutions Sud-Sud. Il faut également insister sur l'importance d'un plaidoyer et d'un dialogue politique soutenus.
<b>Riposte</b>	Le nouveau Programme mondial renforce la concentration sur les appuis visant à l'obtention des résultats énoncés dans le Plan stratégique. Un nouveau système robuste de gestion des connaissances sera axé sur la coopération Sud-Sud et sur le recours plus systématique à cette modalité pour les échanges ainsi que pour l'emploi de l'expérience ainsi acquise.

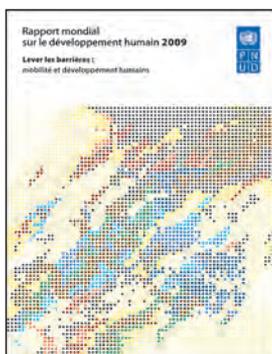
Le présent rapport qui complète le Rapport annuel de l'Administrateur au Conseil d'administration sur le Plan stratégique. Toutefois, une grande partie des travaux du PNUD dans ces quatre domaines est en fait multisectorielle. C'est ainsi que beaucoup des efforts du PNUD dans les situations de crise, tels que ceux visant au rétablissement des moyens d'existence, se traduisent par des activités de réduction de la pauvreté, de même que ses travaux dans le domaine de la gouvernance démocratique.

En 2009, dans beaucoup des pays où le PNUD est à l'œuvre, la demande de conseils en matière de développement s'est maintenue à un niveau élevé dans des domaines de programmes à fort impact couvrant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le VIH et sida, l'énergie, l'environnement et les changements climatiques, et la prévention des crises et le relèvement. Ces domaines revêtent une importance cruciale à l'approche du Sommet des Nations Unies de 2010 où seront évaluées la situation des pays et

## RMDH : ANALYSER LE DÉVELOPPEMENT ET MODIFIER LES POLITIQUES

# 70

Nombre de pays dans lesquels le *Rapport mondial sur le développement humain 2009* a été lancé en l'espace de trois mois.



Le PNUD a attiré l'attention sur la mobilité humaine avec son *Rapport mondial sur le développement humain 2009, Lever les barrières : Mobilité et développement humains*, qui a été lancé le 5 octobre 2009 à Bangkok (Thaïlande) par l'Administrateur Helen Clark. Ce rapport examine les multiples questions touchant à la migration, qu'il place au premier plan des débats de politique mondiale, son message central étant que ce phénomène, au sein des pays ainsi qu'entre eux, a le potentiel d'accroître la liberté et d'améliorer les conditions de vie de millions de gens.

À la fin de l'année, le Rapport avait été lancé dans plus de 70 pays et téléchargé plus de 80 000 fois. Il avait bénéficié d'une ample couverture médiatique, plus de 1 000 articles lui ayant été consacrés, et avait été diffusé largement par les bureaux de pays du PNUD auprès des décideurs politiques, des parties prenantes du développement, des universitaires et de la société civile. Bien reçu lors d'événements de haut niveau tels que le Troisième Forum mondial sur la migration et le développement et considéré comme une publication clé, ce rapport déboulonne un certain nombre de mythes sur la migration et émet une série de recommandations de politique réalistes.

Œuvrant avec d'autres organismes des Nations Unies, le PNUD mène la mise en application de l'Initiative conjointe de la Commission européenne et des Nations Unies pour la migration et le développement, qui relie des organisations de la société civile et des administrations locales de 16 pays en développement et leurs homologues de l'Union européenne. Le but visé est d'améliorer les services fournis aux migrants et les politiques et programmes de développement en rapport avec la migration.

Ailleurs dans le monde, le PNUD œuvre en **Chine** et en **Inde** pour faciliter l'accès des migrants intérieurs aux services publics. Aux **Philippines**, avec ses partenaires, il aide à intégrer des messages de prévention sexospécifiques sur le VIH/sida dans les séminaires et programmes d'orientation avant le départ pour les travailleurs migrants. En **Albanie** et au **Sénégal**, il a appuyé la mobilisation des diasporas pour répondre aux besoins prioritaires des migrants, tels que l'accès

aux soins de santé. Alors que le débat de politique continuera d'être influencé par le Rapport, le PNUD continuera également d'élargir la place faite à la migration dans ses travaux.

En sus du *Rapport mondial sur le développement humain*, le PNUD a continué de publier une série de rapports nationaux et régionaux novateurs en 2009 et durant le premier semestre de 2010. Quatre rapports régionaux ont bénéficié d'une vaste couverture médiatique et suscité un grand intérêt : deux dans la région Amérique latine et Caraïbes, un dans la région Asie et Pacifique et un dans les États arabes, ce dernier faisant valoir que le concept de sécurité humaine offre une perspective utile sur le développement humain dans la région.

C'est ainsi qu'au cours des mois qui ont suivi le lancement, en juillet 2009, du *Rapport arabe sur le développement humain 2009 : Les défis de la sécurité humaine dans les pays arabes*, chacun des trois grands réseaux de télévision câblée de la région des États arabes a diffusé des programmes d'actualité spéciaux consacrés aux messages émis dans ce rapport. Plus de 400 articles lui ont été consacrés de par le monde et, au cours des six premiers mois qui ont suivi son lancement, il avait été téléchargé plus de 400 000 fois.

En outre, 16 rapports nationaux ont émis des conseils de politique pragmatiques en vue de l'obtention de progrès dans de multiples domaines relevant du développement humain, depuis les politiques et les services publics au **Chili** jusqu'à la qualité des institutions de gouvernance aux Philippines.

La série des *Rapports sur le développement humain* du PNUD continue d'exercer son influence de par le monde, au niveau local, national, régional et mondial et le PNUD se réjouit d'avance de la parution en 2010 de la 20e édition annuelle du *Rapport mondial sur le développement humain*.

44 %

Pourcentage de femmes, en mars 2010, parmi les participants au programme Argent contre travail.

*Bénéficiaire du programme du PNUD Argent contre travail en Haïti. À la fin mars 2010, 95 700 emplois (estimation) avaient été créés grâce à ce programme.*

Le 12 janvier 2010, un violent séisme a frappé Haïti, affectant ses neuf millions d'habitants, détruisant une grande partie de sa capitale et des villes et villages voisins, et réduisant à néant les fragiles progrès réalisés récemment en matière de développement par le pays et sa population. Selon les estimations officielles, la catastrophe a fait plus de 200 000 morts et plus de 300 000 blessés. La plupart des bâtiments officiels ont été détruits en tout ou en partie et environ 40 % des hauts fonctionnaires de l'État sont décédés ou ont quitté le pays au lendemain du séisme.

Les Nations Unies, de leur côté, ont perdu 101 membres de leur personnel, soit la perte la plus grave de l'histoire de l'Organisation. Le siège du PNUD, à Port-au-Prince, a été détruit et nombre de ses programmes de développement en cours d'exécution ont subi de sérieux revers.

Néanmoins, grâce à l'endurance et au courage de sa population, Haïti s'est remis une fois encore à la tâche de l'élaboration d'un avenir meilleur. Le PNUD est fier de contribuer à ces efforts et a réaffirmé sa volonté d'œuvrer avec le gouvernement, les ONG et le peuple haïtien dans les domaines de l'atténuation de la pauvreté, de la gouvernance, de la réduction des risques de catastrophes et de l'environnement.

#### RÉTABLISSMENT DE MOYENS D'EXISTENCE ET CRÉATION D'EMPLOIS

Les capacités de programmation du PNUD ont subi de sérieux impacts durant les jours et les semaines ayant suivi la survenue du séisme. Toutefois, au cours des mois écoulés après la catastrophe, le PNUD a créé des dizaines de milliers d'emplois temporaires, dans le cadre d'un programme Argent contre travail visant à rétablir les moyens d'existence du peuple haïtien et à lui redonner sa dignité. Il a été estimé qu'à la fin mars, ce programme avait créé 75 000 emplois d'urgence à forte intensité de main-d'œuvre pour appuyer les opérations humanitaires. Les travailleurs, dont 44 % étaient des femmes, ont déblayé les gravats, ramassé

les ordures, nettoyé les canaux d'irrigation et dégagé les routes d'accès dans les régions sinistrées, jetant ainsi les fondations du relèvement et du développement à moyen terme.

#### AUTRES ACTIVITÉS DU PNUD EN HAÏTI

Haïti fait face à d'immenses défis dans le domaine de l'état de droit, défis que doit relever aujourd'hui un système qui était dysfonctionnel avant la survenue du séisme. La présence d'institutions efficaces dans ce domaine est une condition préalable du relèvement économique et du rétablissement durable de la sécurité. Le PNUD, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, œuvre en étroite coopération avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique pour concevoir et mettre en œuvre un plan de relèvement dans le secteur de l'état de droit. Il a fourni du matériel qui permet au ministère de mener des activités d'une importance primordiale et s'emploie à rétablir provisoirement le système judiciaire.

Dix jours après le séisme, le PNUD s'est vu confier la direction du groupe d'organismes des Nations Unies et d'ONG chargés de la coordination du relèvement précoce.

Avec d'autres organismes et partenaires des Nations Unies, le PNUD a apporté son concours au Gouvernement haïtien pour l'aider à réaliser une évaluation des besoins post-catastrophe indispensable, qui fournit aux pouvoirs publics les informations nécessaires pour élaborer leur stratégie de reconstruction à moyen et à long terme. Le PNUD a aussi lancé une plate-forme informatisée de gestion de l'aide pour assurer le suivi des flux d'aide internationaux alloués à Haïti de manière à améliorer la coordination de l'aide et à accroître la transparence et la responsabilisation.

Il aide également le gouvernement à se préparer aux catastrophes futures, et notamment aux ouragans auxquels il faut s'attendre dans la région. Parmi les efforts déployés figurent la fourniture d'une assistance technique au Service de protection civile pour permettre à celui-ci d'être opérationnel avant le début de la saison des ouragans, l'établissement d'un système d'alerte rapide et la gestion des bassins versants d'Haïti pour réduire les risques d'inondation.

Au cours des mois et des années à venir, le PNUD axera ses initiatives avant tout sur les priorités nationales telles que les définissent le Gouvernement et la population d'Haïti. Il s'attachera notamment à renforcer la gouvernance et à s'assurer que les femmes participent aux processus décisionnels, à décentraliser l'autorité en faveur des administrations locales et à continuer d'appuyer la création d'emploi et le développement des petites et moyennes entreprises.



<b>Points forts</b>	Le PNUD est l'une des principales institutions mondiales qui contribuent aux efforts internationaux de protection de l'environnement. Il a aidé plus de 100 pays à élaborer des évaluations de vulnérabilité et des plans d'adaptation aux changements climatiques. Ses initiatives visant la lutte contre la pauvreté et la protection de l'environnement assurent une intégration efficace des questions environnementales dans les plans de développement nationaux et ses efforts ont permis de maintenir l'environnement et ses liens avec le développement durable aux premiers rangs des priorités des programmes de développement nationaux.
<b>Améliorations à apporter</b>	Le rôle actuel du PNUD dans le domaine de l'énergie reste limité. Bien que les projets semblent impressionnants et novateurs, la durabilité pose toujours problème. L'adaptation aux changements climatiques doit être intégrée dans les travaux d'autres domaines thématiques et les liens avec la réduction de la pauvreté doivent être définis plus clairement.
<b>Riposte</b>	Une nouvelle stratégie relative aux changements climatiques affine les priorités. Le portefeuille des projets d'accès à l'énergie en Afrique a vu son financement quintupler au cours de la décennie écoulée. La coopération se resserre entre la réduction des risques de catastrophes et la prise en compte des changements climatiques.

les mesures qu'ils doivent prendre pour réaliser les OMD, objectifs dont les dirigeants mondiaux ont convenu pour réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015.

Les apports fournis par le PNUD dans ces six domaines comprennent la planification, le suivi et l'évaluation des actions visant à la réalisation des OMD, l'appui aux actions participatives entreprises à cette fin réunissant des gens et des organisations de tous les niveaux de la société, le renforcement de l'aptitude des États à riposter au VIH et sida, l'aide aux institutions de niveau local qui s'efforcent d'étendre les services environnementaux et énergétiques – en particulier pour les pauvres, l'amélioration des aptitudes des pays à prévenir les effets des catastrophes naturelles et à y faire face, et le rétablissement des activités économiques et de l'infrastructure sociétale dans les pays ayant connu des crises, d'origine naturelle ou anthropique.

Le PNUD concentre ses efforts sur les besoins des pays les moins avancés (PMA) pour lesquels les calamités de notre époque, depuis les crises économiques jusqu'aux effets croissants des changements climatiques, présentent des difficultés particulières. La part de l'exécution de programmes du PNUD dans ces pays s'est accrue, se situant en 2009 à 42 % de ses activités de programme ; dans 45 des 49 PMA du monde, le PNUD appuie la réalisation des OMD, notamment la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la gouvernance démocratique.

#### **LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT**

Le PNUD s'attache tout particulièrement à appuyer la réalisation des OMD par des efforts de développement humain allant depuis l'autonomisation des femmes et l'application de politiques d'éducation sur le VIH jusqu'à la promotion de poli-

<b>Points forts</b>	Un partenariat solide établi avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme au niveau des pays a produit des résultats tangibles dans le domaine des institutions nationales, et renforcé la capacité de planification et de riposte à la pandémie de VIH, notamment par l'intégration systématique de la lutte contre le VIH dans les programmes de développement nationaux. Le PNUD a joué un rôle crucial qui a contribué à des ripostes multisectorielles sensibles aux sexospécificités ayant atteint les groupes vulnérables et les minorités sexuelles.
<b>Améliorations à apporter</b>	L'intégration efficace de la lutte contre le VIH doit faire l'objet d'efforts accrus et les travaux inter-pratiques relatifs au genre et au renforcement des capacités doivent être systématisés. Le transfert des responsabilités de bénéficiaire principal du Fonds mondial aux entités nationales exige lui aussi une attention accrue.
<b>Riposte</b>	Le rôle actuel du PNUD dans le domaine de l'énergie reste limité. Bien que les projets semblent impressionnants et novateurs, la durabilité pose toujours problème. L'adaptation aux changements climatiques doit être intégrée dans les travaux d'autres domaines thématiques et les liens avec la réduction de la pauvreté doivent être définis plus clairement.



*Femmes malgaches recevant le soutien du PNUD dans le cadre d'un programme de microcrédit.*

tiques nationales pro-pauvres et à la lutte contre la dégradation de l'environnement.

Depuis l'adoption par les États Membres des Nations Unies de la Déclaration du Millénaire et des huit OMD en 2000, le soutien accordé par le PNUD en vue de la réalisation des objectifs a évolué au niveau national comme au niveau mondial. D'après le sondage annuel des partenaires du PNUD de 2009, enquête indépendante menée auprès des partenaires du Programme du secteur public, du secteur privé, du secteur associatif et des médias, 95 % des répondants considèrent le PNUD comme un partenaire d'une importance « cruciale » pour la réalisation des OMD.

Aujourd'hui, le PNUD appuie la réalisation des OMD dans quatre domaines clés au niveau des pays :

**Plaidoyer :** En renforçant l'appui en faveur des OMD de par le monde par le biais de campagnes de plaidoyer, le PNUD a contribué considérablement à la sensibilisation mondiale aux objectifs et à leur importance.

**Évaluation et planification :** Le PNUD agit en première ligne pour aider les pays à évaluer leur situation par rapport à la réalisation des OMD et à

élaborer et à adapter ensuite des stratégies qui leur permettront de parvenir au but d'ici la date butoir de 2015.

**Développement inclusif :** Le PNUD œuvre avec les autorités gouvernementales pour exécuter leur programme national de réalisation des OMD pour le bénéfice d'êtres humains faisant face à des problèmes réels. Il appuie des initiatives nationales inclusives allant de l'accès à l'énergie pour les pauvres et de la gouvernance de l'eau à la microfinance et à la lutte contre les inégalités. Le PNUD fournit une grande part de son appui sous forme de conseils techniques ; il tire notamment parti pour ce faire de la coopération Sud-Sud, modalité selon laquelle les spécialistes et les responsables officiels des pays en développement qui ont mis en œuvre des programmes efficaces partagent leurs connaissances et leur expérience avec leurs homologues d'autres pays en développement.

**Accroissement de la résilience :** L'appui apporté par le PNUD dans les domaines de la prévention des crises et du relèvement ainsi que des changements climatiques et pour l'analyse des impacts de la crise économique et la riposte à cette crise est conçu pour aider les pays à maximiser leurs progrès sur la voie de la réalisation des OMD et à conserver leurs acquis. Étant donné l'inévitabilité des chocs extérieurs, le PNUD veille à ce que les institutions nationales et leur personnel soient préparés à y faire face.

Avec l'examen mondial des progrès de la réalisation des OMD prévu pour 2010, 2009 a été une année où le PNUD a évalué les accomplissements et déterminé les mesures à prendre pour accélérer les travaux au cours des cinq années restantes. Par ailleurs, la crise économique mondiale a exigé de sa part une riposte urgente, notamment pour aider les pays à identifier les groupes les plus vulnérables et à les protéger. Enfin, les impacts des changements climatiques ont continué de menacer les pays en développement, et en particulier les plus pauvres. ●

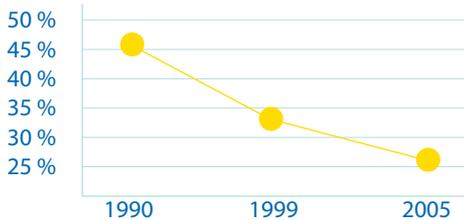
#### ENSEIGNEMENTS TIRÉS DES ÉVALUATIONS ET RIPOSTE DU PNUD : PRÉVENTION DES CRISES ET RELÈVEMENT

<b>Points forts</b>	Malgré les contraintes, le PNUD a apporté des contributions notables dans les domaines de la réduction des risques de catastrophe, du relèvement précoce et de la réhabilitation des institutions.
<b>Améliorations à apporter</b>	Il faut préciser clairement les notions de catastrophe et de risque pour accroître l'efficacité des programmes du PNUD. Notre organisation ne doit pas accepter des fonctions strictement administratives, même lorsqu'elles comblent un créneau, aux dépens de fonctions de développement s'inscrivant dans la durée. Il faut adopter des stratégies à long terme pour éviter les solutions temporaires et les appels éclairés réitérés dans le même pays.
<b>Riposte</b>	Le PNUD formule des définitions et une approche stratégique unique et cohérente pour toutes ses interventions visant à la gestion des risques de catastrophe, y inclus des changements climatiques. Il déploie des efforts pour répondre à la demande d'appui des réformes de l'administration publique dans le cadre de programmes de consolidation des structures étatiques, en se concentrant résolument sur le renforcement des capacités dans les situations de crise.

**OBJECTIF 1 - ÉLIMINER L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM**

**Cible 1A** - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

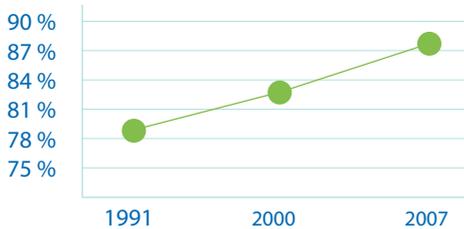
Proportion de la population disposant de moins de 1,25 dollar par jour (PPA 2005)



**OBJECTIF 2 - ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS**

**Cible 2** - D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

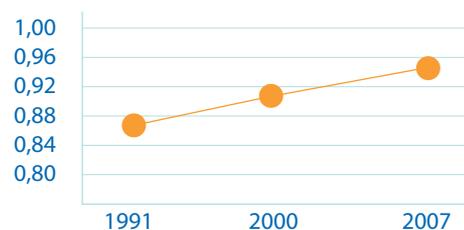
Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire



**OBJECTIF 3 - PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES**

**Cible 3A** - Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015, au plus tard

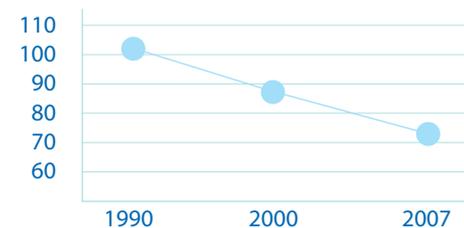
Rapport des taux bruts de scolarisation filles/garçons dans l'enseignement primaire



**OBJECTIF 4 - RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE**

**Cible 4A** - Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

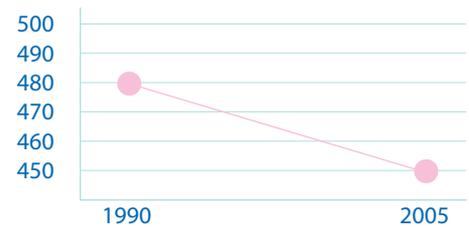
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)



**OBJECTIF 5 - AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE**

**Cible 5A** - Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle

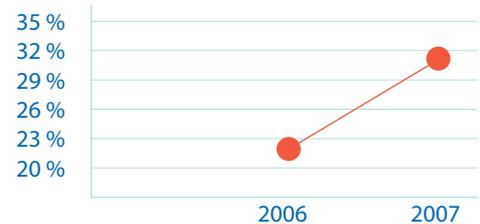
Décès maternels pour 100 000 naissances vivantes



**OBJECTIF 6 - COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES**

**Cible 6B** - Atteindre, d'ici à 2010, l'accès universel aux traitements contre le VIH et sida pour tous ceux qui en ont besoin

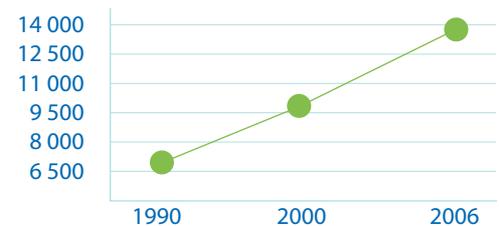
Proportion de la population infectée par le VIH à un stade avancé ayant accès au traitement antirétroviral (en %)



**OBJECTIF 7 - ASSURER UN ENVIRONNEMENT STABLE**

**Cible 7A** - Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales; inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources environnementales

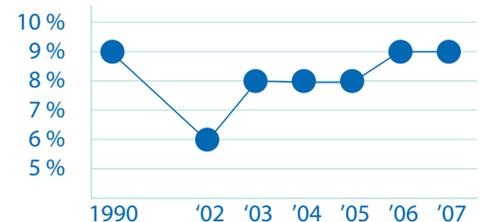
Total des émissions de CO<sub>2</sub> (en millions de tonnes)



**OBJECTIF 8 - METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT**

**Cible 8D** - Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme

Aide aux pays les moins avancés en pourcentage de l'APD totale



Icones : PNUD-Brésil

Source : Annexe statistique, Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2009, Nations Unies

# LE PNUD EN ACTION :

## TENIR LES PROMESSES

Le PNUD exécute ses programmes au niveau des pays dans quatre domaines de concentration principaux : réduction de la pauvreté et OMD ; gouvernance démocratique ; prévention des crises et relèvement ; et énergie et environnement. Dans toutes ses activités, il fournit une assistance technique, des conseils de politique et des solutions fondées sur plusieurs décennies de travaux de développement sur le terrain. Le PNUD accorde également une place toute particulière aux stratégies transversales, notamment au renforcement des capacités, à l'égalité des sexes et à la coopération Sud-Sud, qui consiste en l'échange de pratiques optimales entre les pays en développement et les économies émergentes.

Notre organisation considère comme sa principale contribution au développement humain le renforcement des capacités, entendant par là le processus par lequel les particuliers, les instances gouvernementales et les sociétés accroissent et entretiennent leur aptitude à réaliser leurs propres objectifs de développement. La pérennisation des

acquis du développement dans les pays auxquels le PNUD apporte son concours exige un réel investissement dans des politiques nouvelles et à long terme, dans des réformes des institutions étatiques et dans la formation d'un personnel doté de compétences appropriées.

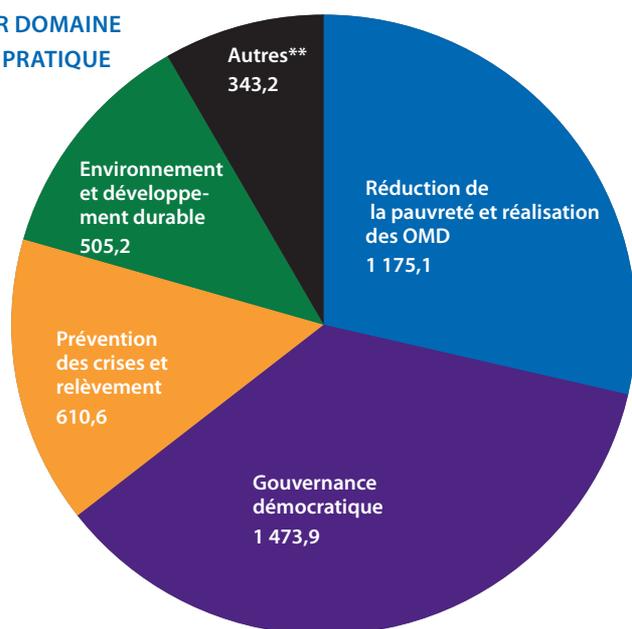
En 2009, le PNUD a apporté une grande part de ses contributions sous forme d'appuis aux politiques et aux programmes visant le secteur public, notamment les principaux ministères chargés du développement et les commissions électorales, en vue d'établir les capacités institutionnelles requises pour réaliser les objectifs du développement humain. Il a continué de promouvoir l'égalité des sexes dans toutes ses interventions, compte tenu tout particulièrement de la crise économique et de son impact sur les femmes. Enfin, il a accordé une attention accrue à la facilitation des échanges de connaissances et de pratiques efficaces entre les pays du Sud. ●

### RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMME DU PNUD, 2009\*

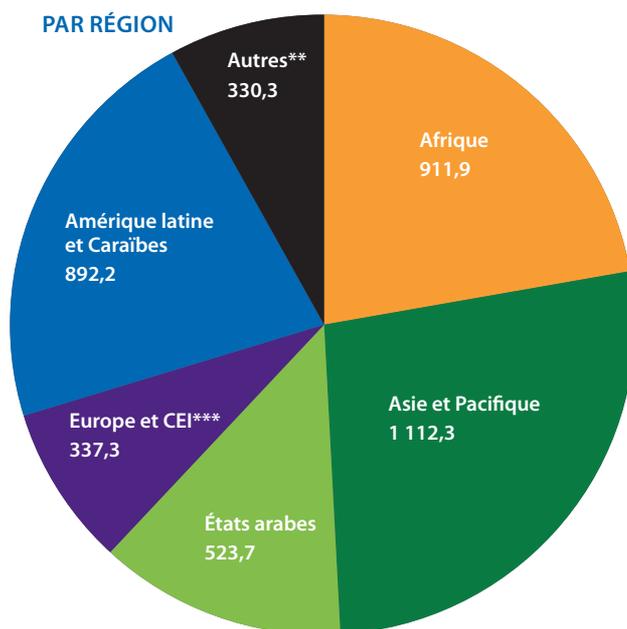
En millions de \$EU

**TOTAL : 4 107**

#### PAR DOMAINE DE PRATIQUE



#### PAR RÉGION



\* Chiffres préliminaires au 14 avril 2010

\*\* Comprend les dépenses au titre des programmes mondiaux, régionaux et nationaux non liées au cadre de résultats de développement du Plan stratégique du PNU, en sus des ressources pour les services d'appui au développement, l'évaluation, le Bureau du Rapport sur le développement humain, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud, le Bureau des études de développement, le Programme de déploiement d'économistes et les initiatives spéciales. Les variations mineures des totaux proviennent de l'arrondi des chiffres.

\*\*\* Communauté des États indépendants

Source : PNUD/Groupe d'appui opérationnel

# DÉPENSES DE PROGRAMMES DU PNUD, 2009\*

En milliers de \$EU



Le PNUD est actif dans quatre domaines de pratique : réduction de la pauvreté et réalisation des OMD ; gouvernance démocratique ; prévention des crises et relèvement ; environnement et développement durable.

## Réalisation des OMD et réduction de la pauvreté humaine

Promotion d'une croissance inclusive, de l'égalité des sexes	851 371
Appui en faveur d'une mondialisation inclusive	43 612
Atténuation de l'impact du VIH et du sida sur le développement humain	246 071
Autres activités	34 062
<b>Total</b>	<b>1 175 116</b>

## Appui de la gouvernance démocratique

Appui en faveur d'une participation inclusive	246 302
Renforcement et sensibilisation des institutions de gouvernance	1 086 796
Appui des partenaires nationaux pour la mise en oeuvre de pratiques de gouvernance démocratique reposant sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes et la lutte contre la corruption	131 442
Autres activités	9 382
<b>Total</b>	<b>1 473 922</b>

## Facilitation de la prévention des crises et du relèvement

Renforcement des capacités de gestion des risques de conflits et de catastrophes	233 684
Renforcement des fonctions de gouvernance en phase de post-crise	65 654
Rétablissement des fondations du développement	293 915
Autres activités	17 001
<b>Total</b>	<b>610 254</b>

## Gestion de l'énergie et de l'environnement pour le développement durable

Intégration systématique de l'environnement et de l'énergie	287 493
Effet catalytique du financement de l'environnement	32 329
Promotion de l'adaptation aux changements climatiques	25 249
Élargissement de l'accès aux services environnementaux et énergétiques pour les pauvres	142 552
Autres activités	17 598
<b>Total</b>	<b>505 221</b>

Total partiel des dépenses de programmes liées au cadre de résultats de développement du Plan stratégique **3 764 515**

**Autres dépenses liées aux programmes\*\* 343 177**

**Total général des dépenses de programme 4 107 692**

\*Chiffres préliminaires au 14 avril 2010

\*\*Comprend les dépenses au titre des programmes mondiaux, régionaux et nationaux non liées au cadre de résultats de développement du Plan stratégique, en sus de ressources pour les services d'appui aux développement, l'évaluation, le Bureau du Rapport sur le développement humain, le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud, le Bureau des études de développement, le Programme de déploiement d'économistes et les initiatives spéciales.

Les totaux présentent des variations minimales dues à l'arrondi.

Source : PNUD/Groupe d'appui opérationnel

Source: Operations Support Group/UNDP

# RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET OMD : COMPTE À REBOURS VERS 2015

Tous nos travaux sont, fondamentalement, axés sur la réduction de la pauvreté et la réalisation des OMD. L'apport d'appuis aux institutions et aux processus de la gouvernance démocratique donne une voix aux plus pauvres et leur offre la possibilité d'élaborer un avenir meilleur pour eux-mêmes et pour leur communauté. Les activités entreprises par le PNUD avec les pays pour atténuer les impacts des crises et favoriser le relèvement sont toujours axées sur les besoins des plus vulnérables, car ce sont eux qui sont invariablement les plus

touchés par les conflits et les catastrophes naturelles. Enfin, les pertes de biodiversité et les effets des changements climatiques se répercutent eux aussi sur les moyens d'existence et l'avenir des populations les plus pauvres, ce qui ne fait qu'accroître l'importance des travaux du PNUD dans ces domaines.

Le PNUD joue un rôle notable dans les efforts mondiaux visant à la réalisation des OMD. En premier lieu, ses programmes appuient les initiatives gouvernementales orientées dans ce sens, par la fourniture de conseils de politiques et d'assistance technique ainsi que d'apports financiers. En fait, un sondage effectué en 2009 dans les pays où le PNUD fournit un appui solide aux efforts nationaux de réalisation des OMD a révélé que 90 % d'entre eux avaient inclus au moins l'un des OMD dans leur plan de développement national. Aujourd'hui, avec le concours du PNUD, plus de 60 pays ont adopté des stratégies de développement nationales fondées sur les OMD.

En second lieu, notre organisation coordonne les activités des Nations Unies dans le domaine du suivi des taux de réalisation des OMD des pays. Ces activités de suivi revêtent une urgence toute particulière étant donné la crise économique qui continue de s'opposer à l'obtention de progrès en matière de développement humain et à la réalisation des OMD dans un grand nombre de pays. Sans un engagement renouvelé en faveur d'actions concrètes, globales et ciblées, nombre de pays n'atteindront pas plusieurs des cibles des OMD d'ici 2015.

Le PNUD fournit des appuis monétaires ainsi qu'une assistance spécialisée à plus de 30 pays qui s'attachent à élaborer des rapports détaillés sur les OMD à temps pour le Sommet des Nations Unies pour l'examen des OMD prévu pour septembre 2010. Cet événement offrira aux dirigeants mondiaux une possibilité unique d'intensifier leurs efforts collectifs et de forger un consensus sur les actions nécessaires pour assurer la réalisation des OMD d'ici la date fixée.

Ces rapports de pays sur les OMD permettront d'analyser en détail les facteurs qui font que les pays réalisent des progrès dans la réalisation de certains OMD et pas d'autres. Ils exposeront également en détail les actions nécessaires pour réaliser les OMD au cours du temps qu'il reste pour ce faire. Leur but est de mettre l'accent résolument et empiriquement sur les mesures qui se sont révélées efficaces au niveau des pays, avant le Sommet. Ils fourniront aussi aux parties prenantes nationales, instances gouvernementales, bailleurs de fonds et organisations de la société civile, un cadre commun auquel les pays souscriront en vue d'un renforcement de leur action.

Notre organisation dirige également la préparation d'une évaluation internationale qui déterminera les mesures à prendre pour réaliser les OMD, tâche requise par les dirigeants du Groupe des huit (G8) en 2009. Cette évaluation, qui sera lancée en juin 2010 à la réunion du G8 au Canada, examinera en particulier ce qu'il faut faire pour accroître l'échelle des interventions ayant fait leurs preuves au niveau national, compte tenu du fait que beaucoup de pays s'efforcent encore de se remettre de la récession mondiale et d'autres chocs tels que la crise alimentaire et la crise des carburants.

Enfin, le PNUD formule actuellement une *Stratégie de percée pour les OMD* définissant un cadre d'identification des facteurs qui freinent les progrès des pays dans la réalisation des OMD et d'accélération de ces progrès. Cette stratégie exposera également en détail les interventions qui ont fait leurs preuves et les leçons à en retenir pour lever les obstacles et guidera l'appui fourni par le PNUD pour établir des fondations propices au maintien des progrès obtenus, atténuer les risques

## APPUI DU PNUD À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ ET À LA RÉALISATION DES OMD

Pays ayant demandé et reçu des appuis du PNUD en 2009	137
Pourcentage de pays où le PNUD fournit des appuis à la réalisation des OMD ayant inclus au moins un OMD dans leur plan national	90 %
Pays où le PNUD a produit des évaluations des OMD au niveau du pays en 2009	17



de revers et renforcer les partenariats nécessaires pour réaliser les OMD d'ici 2015.

Les conseils de politique fournis par le PNUD aux pays en développement en 2009 étaient concentrés en grande partie sur l'intégration des OMD dans les plans de développement nationaux ainsi que sur l'expansion des initiatives en cours visant à la réalisation des OMD. En **Colombie**, par exemple, notre organisation fournit des appuis techniques et financiers ainsi que des conseils aux administrations locales pour les aider à inclure la sensibilisation aux OMD dans leurs programmes de politique et leurs plans de développement. Grâce à ce travail, 346 millions de dollars ont été mobilisés pour financer l'application de 11 politiques. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le PNUD a établi une base de données socioéconomiques détaillées contenant des informations actualisées sur les cibles nationales des OMD.

### EFFICACITÉ DE L'AIDE

L'imprévisibilité des flux d'aide publique au développement (APD) dans le contexte de la récession mondiale actuelle confère une importance plus grande que jamais aux efforts nationaux visant à assurer un emploi rationnel et transparent de l'aide. Avec le concours du PNUD, plus de 60 pays en développement se sont dotés de systèmes d'information pour la gestion de l'aide, comportant notamment des sites Web et des bases de données.

Ces systèmes autorisent une gestion et une coordination efficaces de l'aide en fournissant des informations facilement accessibles et opportunes sur les flux d'aide en cours et prévus, ventilés par organisme de financement, secteur d'activité et région géographique. La mise en place d'un tel système en **Tanzanie**, avec l'appui du PNUD, a amélioré la prévisibilité des flux d'aide. Le ministère des Finances est aujourd'hui en mesure de prendre des décisions plus informées dans le domaine des

*Au Lesotho, Mojalefa John Ntlabo pratique la vente de produits de santé de porte à porte, commerce qu'il a établi avec l'aide d'un programme d'emploi de jeunes du PNUD.*

politiques et du budget, décisions qui sont aussi mieux alignées sur la stratégie de développement nationale.

Au **Mali**, avec le soutien du PNUD, le gouvernement a établi un service de type guichet unique pour faciliter la coordination de l'aide. En 2009, le PNUD a aidé le gouvernement et une dizaine de ses partenaires internationaux à conclure un accord précisant les rôles que jouent les divers bailleurs de fonds et les façons d'aligner leurs interventions sur les objectifs généraux du développement du pays. Cet accord met l'accent sur les principaux secteurs sociaux du développement, notamment l'éducation, la santé et la décentralisation de la gouvernance. Le PNUD aide actuellement à coordonner les activités des organismes donateurs actifs au Mali et, avec d'autres partenaires, a établi un fonds commun pour acheminer les ressources, visant à renforcer les capacités du Secrétariat à l'harmonisation de l'aide, organisme gouvernemental.

### SUIVI ET ÉVALUATION DE LA PAUVRETÉ

Les gouvernements doivent pouvoir identifier les problèmes avant d'appliquer des mesures pour les résoudre. Dans cette optique, le PNUD œuvre avec les pouvoirs publics de tout le monde en développement pour établir des systèmes complets d'évaluation et de suivi de la pauvreté, depuis des recensements de base jusqu'à des outils plus complexes qui fournissent des données fiables en temps opportun sur la pauvreté et l'inégalité.

Du fait de la dépression de l'économie nationale et des taux de chômage élevés, conséquences de la récession mondiale, les recettes fiscales se tarissent et les administrations locales et les services qu'elles fournissent en pâtissent. En 2009, le PNUD a commandité une étude sur les effets de la crise économique sur les communautés locales en **Moldova**. Des spécialistes ont mené des interviews avec des maires, des médecins, des agents de services sociaux et des directeurs d'écoles ainsi qu'avec des entreprises privées sur l'impact qu'a la crise sur les communautés.

Dans le cadre de cette initiative, il a été procédé à un sondage d'opinion dans toute la Moldova ainsi qu'à des travaux avec des groupes de consultation auprès des segments de population vulnérables, notamment des migrants de retour au pays. Les données statistiques recueillies ont permis d'effectuer une analyse quantitative de l'impact de la crise sur la situation socioéconomique. Le rapport final a émis des conseils des politiques adaptés aux besoins et aux réalités auxquelles sont confrontés les entreprises, les particuliers et les administrations locales en Moldova. Les administrations locales ont fait usage des données recueillies pour réduire les dépenses. Les constats et les recommandations de politique

de l'étude établissent une base solide de dialogue permanent entre les pouvoirs publics locaux et centraux alors que la crise continue de sévir et de se répercuter sur les communautés locales.

### MARCHÉS INCLUSIFS ET MOYENS D'EXISTENCE DURABLES

Les marchés inclusifs apportent aux pauvres des possibilités de prendre part aux activités du secteur privé et d'en bénéficier. Trop souvent, toutefois, les petites et moyennes entreprises ne disposent pas du capital humain, des réseaux et des ressources financières nécessaires à la croissance, tout particulièrement devant les intérêts privés monopolistiques ou oligarchiques qui font usage de leur puissance pour étouffer la concurrence et l'initiative locales.

En **Chine**, un programme du PNUD, de longue durée, destiné à aider les agriculteurs pauvres a produit pour ceux-ci de substantielles augmentations de revenus. En 2009, ce programme qui permet aux coopératives agricoles d'accéder à des technologies novatrices et respectueuses

des petits exploitants agricoles dans l'économie de marché par l'établissement et le soutien de coopératives de services agricoles. Dans la région de la Crimée, ainsi que l'a indiqué un sondage sur la pauvreté mené par le PNUD, plus de 40 % des participants habitant en milieu rural disposent de revenus inférieurs de beaucoup au salaire minimum vital ; l'amélioration de leurs moyens d'existence est donc indispensable pour que l'Ukraine puisse espérer atteindre l'OMD 1, qui est celui de la réduction de moitié de la pauvreté extrême d'ici 2015.

En 2009, par une assistance technique et des appuis financiers partiels, le Programme du PNUD pour l'intégration et le développement de la Crimée a favorisé la création et le lancement de 12 coopératives, bénéficiant à leurs 855 adhérents de différents groupes ethniques. Les 470 adhérents de coopératives nouvellement lancées mais pas encore officiellement enregistrées ont également reçu une formation et des appuis.

Les coopératives offrent à leurs membres un certain nombre d'avantages, depuis l'accès à des installations communes de stockage et de traitement des produits agricoles jusqu'aux achats groupés de semences, de fertilisants et de matériel agricole. Par leur action collective, les agriculteurs peuvent également obtenir de meilleurs prix, des prêts, des dons et des subventions, et réduire leurs coûts. Le PNUD a joué un rôle consultatif des plus essentiels pour les coopératives, en organisant des séminaires sur la planification des entreprises et en employant des experts pour apprendre aux agriculteurs des techniques culturelles efficaces et des méthodes à la pointe du progrès pour la production et le stockage des denrées agricoles.

### LES FEMMES ET LA PAUVRETÉ

Toute initiative visant à réduire la pauvreté doit incontestablement inclure les femmes et tenir compte de leurs préoccupations et de leurs priorités, mais aussi, dans de nombreux cas, cibler les femmes en tant que principales bénéficiaires. Le PNUD s'emploie à remédier aux inégalités entre les sexes et à autonomiser les femmes dans tous ses domaines de pratique, notamment par ses travaux visant les moyens d'existence et la génération de revenus. À **Djibouti**, par exemple, l'un de ses programmes aide un organisme de développement gouvernemental à créer et à gérer des établissements de microcrédit. C'est ainsi qu'en 2009, la Caisse populaire d'épargne et de crédit (CPEC) a été fondée, comptant 87 % de femmes parmi ses près de 4 500 adhérents. Comme dans beaucoup d'établissements de microcrédit ciblant prioritairement les femmes, les taux de remboursement sont particulièrement élevés (atteignant 97 % dans le cas de la CPEC).

# 3 412 826

Nombre de personnes ayant subi des tests de dépistage du VIH et reçu des conseils grâce à des dons du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, administrés par le PNUD, en 2008 ; 16 842 045 personnes ont reçu un traitement antipaludéen et 595 467 cas de tuberculose ont été détectés et traités.

de l'environnement par le biais d'interventions d'experts en agriculture est officiellement devenu un programme gouvernemental exécuté au niveau national. Les experts reçoivent une part des bénéfices réalisés par les agriculteurs, ce qui les encourage à jouer un rôle plus actif pour assurer la réussite de ceux-ci. Les agriculteurs n'apprennent pas seulement à appliquer de nouvelles technologies mais aussi à mieux organiser leur entreprise.

Grâce à un réseau de 70 000 experts, provenant d'organismes gouvernementaux, d'établissements d'enseignement et d'institutions de recherche, environ un million d'agriculteurs ont bénéficié du programme et ont obtenu des augmentations de leurs revenus annuels allant de 9 à 26 %. Le programme, actuellement mis en œuvre dans 1 800 des 2 872 comtés de la Chine, sera étendu pour couvrir 80 % du pays d'ici cinq ans, le but ultime étant de fournir un accès direct aux experts en technologies agricoles dans tous les villages d'ici 10 à 15 ans.

En **Ukraine**, en partenariat avec le gouvernement et l'Agence canadienne de développement international, le PNUD renforce la compétitivité

Au **Kenya**, les femmes et les enfants ont été particulièrement affectés par les perturbations économiques résultant de la crise actuelle au niveau mondial et local. Un programme commun du PNUD, de l'*Equity Bank* du Kenya et du ministère du Commerce promeut les activités des femmes entrepreneurs par des activités de formation qui leur inculquent d'importantes connaissances en



*Programme de réduction de la pauvreté par la création d'entreprises, mis en œuvre par le PNUD dans le Territoire palestinien occupé.*

gestion des entreprises, depuis la conception de plans d'affaires efficaces jusqu'aux formalités d'enregistrement des compagnies. Les femmes se voient offrir des services d'instruction individuels, en sus de financements par des emprunts et de produits financiers spécifiquement adaptés à leurs besoins proposés par l'*Equity Bank* du Kenya.

En 2009-2010, un premier groupe de 144 femmes entrepreneurs a achevé le cursus de formation du programme, et parmi elles la propriétaire d'une entreprise de transport scolaire qui a également obtenu un prêt pour ajouter un autobus à son petit parc automobile. Le programme a déjà fourni 5,4 millions de dollars de prêts à 350 femmes chefs de moyennes ou de grandes entreprises

### **VIH ET SIDA**

Avec plus de 33 millions de personnes vivant avec le VIH de par le monde, l'épidémie n'est pas seulement une crise de santé publique mais aussi une crise de développement humain. Le resserrement des liens entre les ripostes au VIH et les initiatives générales de développement et de santé est indispensable à la réalisation des OMD.

En tant que coparrain du Programme commun des Nations Unies sur le VIH et sida (ONUSIDA), le PNUD prend en considération les dimensions de l'épidémie de VIH qui touchent à la planification du développement, à la gouvernance, aux droits de la personne et à l'égalité des sexes. Il appuie également les pays pour les aider à mettre en œuvre les programmes de lutte contre le VIH et de santé

financés par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Notre organisation aide les pays à faire un emploi efficace des financements fournis par le Fonds mondial, en veillant à ce qu'ils tirent parti de leurs capacités en matière de gouvernance, de partenariats, de passation de marchés, de financement et de gestion de projets pour obtenir de solides résultats dans le domaine de la santé. En mars 2010, le PNUD faisait fonction de récipiendaire du Fonds mondial dans 26 pays et administrait 72 dons d'un montant total de plus de 1,3 milliard de dollars. Dans 10 pays, le PNUD a transféré la gestion du programme du Fonds mondial à des entités gouvernementales ou à des organisations de la société civile, après avoir contribué au renforcement de leurs capacités.

Au **Bélarus**, par exemple, dans le cadre d'un programme du Fonds mondial visant à maîtriser la propagation de la tuberculose, le PNUD s'est attaché à apporter des changements systémiques de grande ampleur, notamment par des révisions des directives nationales de traitement, une réforme du service de laboratoire national, l'introduction de formulaires d'inscription et de rapports de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le lancement d'une base de données nationale sur la tuberculose. En 2009, 200 patients ont commencé un traitement contre une forme de tuberculose multirésistante, forme létale de la maladie difficile et coûteuse à traiter. Un nouveau don du Fonds mondial permettra d'étendre le programme de traitement à 2 000 patients, soit une couverture à 80 % des patients porteur de cette souche résistante au Bélarus.

Dans plus de 30 pays, le PNUD s'emploie à instaurer un environnement juridique porteur qui est nécessaire à la mise en œuvre de ripostes durables et efficaces à l'épidémie de VIH. Au **Mozambique**, il a fourni une assistance technique à des parlementaires, durant la rédaction d'un projet de loi visant à protéger les droits des femmes, hommes et enfants séropositifs. Dans sa version finale, ce texte reconnaît que la stigmatisation et la discrimination font obstacle aux efforts de prévention et de traitement de l'infection par le VIH et il interdit donc l'exclusion de l'accès aux services publics en raison du statut sérologique. Le projet de loi interdit également le dépistage obligatoire, exige des établissements d'enseignement qu'ils dispensent des informations sur la prévention de l'infection par le VIH dans le cadre de leurs programmes de cours, et donne aux enfants vivant avec le VIH les mêmes droits à l'éducation que les autres enfants. ●

600

Nombre d'entités gouvernementales locales partenaires du Fonds dans les 49 pays où il est actif.

Le Fonds pour la réalisation des OMD a été établi en 2006 pour appuyer les efforts nationaux visant à accélérer la réalisation des OMD. En 2009, il a donné son approbation finale à 128 nouveaux programmes entrepris conjointement avec les Nations Unies dans 50 pays du monde pour résoudre divers problèmes de développement allant de la sécurité alimentaire et de la nutrition de l'enfant à l'égalité des sexes, aux changements climatiques et à l'emploi des jeunes.

Selon son approche collaborative et participative, le Fonds a réuni près de 2 000 partenaires, comprenant des coopératives agricoles, des groupes de médias, des administrations locales et nationales et des entreprises privées, dont les efforts visent à apporter des changements systémiques réels. C'est ainsi qu'en **Angola**, quatre organismes des Nations Unies, dont le PNUD, ont fait équipe avec les administrations locales, des ONG et des groupes de citoyens pour s'assurer que les familles pauvres aient facilement accès à l'eau potable et à l'assainissement. Intervenant dans le cadre du programme national sur l'accès à l'eau, le programme commun du Fonds a mis en place des politiques et des règlements favorables aux pauvres qui prévoient une gestion communautaire des installations locales d'alimentation en eau et d'assainissement.

À l'extérieur de Cacucaco, à pas plus de 15 km de Luanda, la capitale, le programme commun des Nations Unies œuvre avec les pouvoirs publics locaux pour assurer l'accès à l'eau potable à quelque 35 000 personnes. L'administration a non seulement fourni près d'un tiers des fonds mais elle a également

conclu des contrats pour l'aménagement de 25 points d'eau. Le programme a aussi travaillé avec des partenaires locaux pour élaborer un modèle de gestion de l'eau à base communautaire qui confiera aux citoyens la responsabilité de la gestion durable de cette précieuse ressource.

À la fin 2009, les chefs d'État de la **Bolivie**, du **Costa Rica** et du **Guatemala** ont lancé une série de programmes soutenus par le Fonds dans le cadre des efforts nationaux d'élimination de la pauvreté. Cette appropriation nationale est l'un des principes de base du Fonds, qui est également reflété dans l'appui qu'il offre à la société civile. En fait, le Fonds apporte son concours à une initiative conjointe du PNUD et de la Campagne Objectifs du Millénaire des Nations Unies, d'un budget de 1,7 million de dollars, conçue pour renforcer la voix des citoyens dans la définition des politiques et des pratiques relatives aux OMD au niveau national au **Brésil**, en **Éthiopie**, au **Mozambique**, au **Népal**, aux **Philippines** et au **Sénégal**.

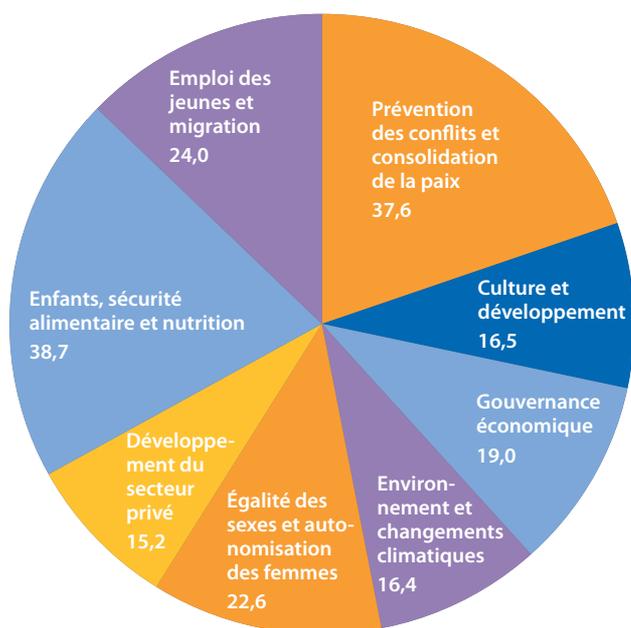
Aux Philippines, par exemple, cette initiative favorise la formation de coalitions pour la réalisation des OMD avec différents groupes de la société civile, souvent marginalisés, tels que les personnes déplacées, les agriculteurs, les jeunes et les femmes. Ces coalitions s'emploient à déterminer ceux des OMD auxquels il convient d'accorder la priorité dans leurs communautés et elles produiront un rapport citoyen sur les OMD qui sera remis aux pouvoirs publics nationaux.

Étant donné que les organismes des Nations Unies, tels que l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial, sont requis d'œuvrer de concert au niveau des pays pour pouvoir prétendre à l'appui du Fonds, celui-ci contribue à accroître l'efficacité et la coopération au sein de l'Organisation. Les 20 organismes des Nations Unies qui peuvent accéder au Fonds doivent formuler ensemble une idée de programme, un budget commun et un plan d'exécution, ce qui place le Fonds au premier plan du processus de réforme de l'Organisation et favorise considérablement les efforts axés sur l'unité d'action de celle-ci.

À mesure que le Fonds s'orientera davantage sur la mise en œuvre des programmes de réduction de la pauvreté après avoir appuyé la conception de ces programmes, il favorisera l'instauration d'une culture du suivi et évaluation, qui recueillera des informations précieuses et qui permettra de tirer des leçons en vue d'améliorer les interventions subséquentes.

DÉPENSES DU FONDS POUR LA RÉALISATION DES OMD PAR THÈME, 2009\*

En millions de \$EU  
TOTAL : 190



\* Chiffres préliminaires au 14 avril 2010  
Les variations mineures des totaux proviennent de l'arrondi des chiffres.  
Source : PNUD/Bureau des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs

# GROS PLAN : RWANDA

## LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ PAR LA GOUVERNANCE LOCALE

### FAITS SUR LE RWANDA

Taux de personnes  
vivant avec le VIH :  
**2,8 %**

Taux de scolarisation  
dans l'enseignement  
primaire : **97 %**

Femmes membres du  
Parlement : **56 %**

Murengerantwari Syldio est un agriculteur du **Rwanda**, du district de Rulindo, qui jusqu'à une date récente ne pouvait pas vendre sa production aux districts voisins en raison du mauvais état des routes. Grâce à un programme des Nations Unies qui renforce les administrations gouvernementales locales, appuyé en partie par le PNUD et par le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) relevant de celui-ci, les dirigeants locaux œuvrent de concert pour apporter à leurs administrés des améliorations durables, dues à l'initiative communautaire. Grâce à quoi M. Syldio et d'autres agriculteurs de sa communauté disposent aujourd'hui d'un pont qui relie leur village aux communautés avoisinantes, ce qui lui permet de vendre de ses récoltes et améliore ses conditions de vie.

La plupart des apports du PNUD au Rwanda, de 1994 à 2001, avaient pour objet d'appuyer le Programme d'urgence de réinsertion et de reconstruction, initiative gouvernementale, et se situaient ainsi dans le contexte du relèvement des crises à long terme. Au fil de la dernière décennie, toutefois, la situation politique et intérieure du Rwanda s'est améliorée. En conséquence, le PNUD a modifié l'orientation de ses contributions pour appuyer la Vision 2020 du gouvernement, plan national qui comprend des stratégies de réduction de la pauvreté et des mesures politiques, sociales et économiques devant être appliquées pour transformer le pays, qui appartient actuellement à la catégorie des pays les moins avancés, en vue d'en faire un pays à revenu intermédiaire d'ici 2020.

En particulier, le PNUD a été le premier fournisseur de conseils, de plaidoyer et de dons en faveur d'initiatives de développement au Rwanda, telles que le programme de décentralisation du district de Rulindo. Le FENU a apporté un appui pour répondre aux besoins spécifiques au niveau local, consistant en des dépenses d'équipement et en une formation des dirigeants locaux à la bonne gouvernance. Avec l'UNICEF, notre organisation a aidé l'Institut national de la statistique à recueillir et à analyser des données, pour permettre aux responsables des administrations locales de planifier sur des bases fiables.

Toutes ces grandes réformes aident la population rwandaise à répondre à ses besoins

les plus pressants. L'amélioration de la gouvernance dans le district de Rulindo s'est traduite par une amélioration de l'infrastructure. C'est ainsi, par exemple, que la planification fondée sur des données factuelles se concentre sur les besoins spécifiques de la communauté, tels que le pont qui a donné accès aux agriculteurs à de nouveaux débouchés pour leurs produits mais qui a également permis aux enfants de se rendre à l'école et qui a amélioré l'accès des forces de police à la communauté.

Au total, plus de 700 000 habitants des districts ruraux de Gicumbi et de Rulindo ont bénéficié de ce programme de réforme institutionnelle qui promeut la décentralisation et les initiatives locales de développement en appuyant les activités participatives, transparentes et équitables de l'administration locale. Selon une évaluation indépendante commanditée par le PNUD, les revenus des ménages ont augmenté, de même que les recettes fiscales des districts, et les systèmes administratifs locaux ont été renforcés.

En 2007, le Rwanda est devenu l'un des huit pays pilotes de l'initiative *Unis dans l'action*, qui vise à accroître la cohérence des interventions des Nations Unies pour relever les défis du développement au niveau des pays. Aujourd'hui, les organismes des Nations Unies mettent en œuvre des activités de développement alignées sur les priorités des pays eux-mêmes et relevant d'un programme unique et d'un budget unique. Le PNUD joue en la matière un double rôle, d'une part en tant qu'organisme des Nations Unies et partenaire au développement des pays et d'autre part en tant qu'entité de coordination du programme *Unis dans l'action*.

Une initiative particulièrement efficace du programme *Unis dans l'action* à laquelle le PNUD a contribué, avec l'UNICEF et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), porte sur le problème de la violence sexospécifique que le Gouvernement du Rwanda considère comme un grave obstacle au développement humain. Les trois organismes des Nations Unies ont donc coopéré pour appuyer la révision de la législation rwandaise et pour promouvoir de nouvelles dispositions, dont une loi sur la violence sexospécifique qui a été adoptée par le parlement en 2006. Ce texte définit la violence sexospécifique, prévoit



*Murengeantwari Syldio, agriculteur rwandais, est l'un des nombreux bénéficiaires d'un programme conjoint de gouvernance locale du PNUD et du FENU ayant apporté des améliorations au niveau communautaire.*

la mise en œuvre de campagnes d'éducation, nombre de celles-ci ciblant les hommes, et établi des sanctions pour les contrevenants.

Dans le cadre de la même initiative, il a été créé à Kigali un centre qui fournit des soins de santé, des appuis juridiques et des conseils psychosociaux aux victimes et qui mène des activités de sensibilisation à la violence à l'égard des femmes, en particulier à l'intention des hommes. Ce centre multiservices accueille les victimes de violences qui peuvent entreprendre les démarches requises pour présenter leur cas en

vue du lancement d'une enquête ; au cours de sa première année d'activité, le centre a mené des enquêtes sur 1 777 affaires de viol, qui ont abouti à 803 condamnations.

# GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE : ÉTABLIR UN ENVIRONNEMENT PORTEUR

La gouvernance démocratique joue un rôle clé dans la réalisation des OMD, car elle permet de réduire le taux de pauvreté, de gérer et de prévenir les conflits et d'agir face aux changements climatiques. Ceci explique le fait que la majorité des ressources du PNUD y est allouée. La gouvernance démocratique est essentielle pour assurer la réalisation des OMD, étant donné qu'elle établit à cette fin un environnement porteur, favorable en particulier à l'élimination de la pauvreté. Les travaux du PNUD dans ce domaine sont axés sur l'apport d'appuis pour élargir les possibilités de participation des gens aux processus décisionnels de politique, pour rendre les institutions démocratiques plus sensibles aux besoins des gens et plus responsables envers eux et pour promouvoir les principes de la gouvernance démocratique et notamment la lutte contre la corruption, l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme.

Le PNUD fournit son appui à une élection, quelque part dans le monde, en moyenne tous les quinze jours. Il contribue également au renforcement d'un parlement sur trois et aide de nombreux pays à veiller à ce que les lois s'appliquent à tous leurs citoyens. Le PNUD œuvre en étroite coopération avec les parties prenantes nationales et les principales institutions, tels que les ministères,

internationales relatives à la corruption, aux droits de l'homme et à l'égalité des sexes. Dans ce dernier domaine, en 2009, le PNUD a appuyé dans 59 pays l'adoption de mesures spéciales pour accroître la représentation des femmes à tous les niveaux du gouvernement, comprenant notamment des formations pour les femmes candidates en matière de leadership et de gestion de campagne. Au **Malawi**, avec l'appui de la Norvège, le PNUD a conclu un partenariat avec le gouvernement et l'équipe commune des Nations Unies pour mettre en œuvre une campagne sur la parité des sexes qui a accru le pourcentage des femmes représentantes et l'ont porté à 22 % lors de l'élection de mai 2009 alors qu'il se situait précédemment à 14 %.

## ASSISTANCE ÉLECTORALE

En 2009, le PNUD a appuyé des élections dans 35 pays auxquels il a fourni des conseils, une assistance technique et un soutien financier. Étant donné que la plupart des fonds des donateurs ciblent les événements électoraux, le PNUD a établi un fonds d'une durée de trois ans, doté de 50 millions de dollars, qui aidera à améliorer les lois, institutions et processus électoraux et à accroître la participation des femmes.

L'élection parlementaire de 2009 au **Liban** a été la plus régulière de l'histoire récente du pays, en partie grâce au programme d'assistance technique du PNUD. Dans le cadre de ce programme, il a été mis en place un système d'identification et d'inscription des électeurs, qui a permis au gouvernement d'émettre 300 000 cartes d'électeur supplémentaires en un temps record.

Le PNUD a également œuvré avec le gouvernement pour exécuter une campagne de sensibilisation du public, établir un service d'aide téléphonique fournissant des réponses aux questions relatives aux élections et dispenser une série de séances de formation sur la couverture du processus électoral pour les membres des médias. Un effort tout particulier a été fait pour atteindre les populations marginalisées du Liban, notamment les femmes, et pour promouvoir leur participation. Dans une circonscription fortement contestée, celle de Zahle, le taux de participation des électeurs inscrits a été de 60 % chez les femmes mais de 56 % seulement chez les hommes.

En **République démocratique du Congo** (RDC), un programme d'assistance électorale du PNUD appuie la Commission électorale congolaise

## APPUIS DU PNUD À LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE

Pays ayant reçu l'appui du PNUD en 2009	132
Pourcentage de projets du PNUD en matière de gouvernance démocratique contribuant à l'égalité des sexes	78 %
Pays ayant reçu l'appui du PNUD en matière d'élections en 2009	35
Pays dont le parlement a reçu l'appui du PNUD en 2009	54

l'appareil judiciaire, les instances parlementaires et les commissions électorales, pour renforcer leur capacité à instaurer des changements durables et efficaces.

Par ailleurs, l'une des conditions de l'efficacité de l'administration gouvernementale est que les administrés aient leur mot à dire dans les décisions qui influent sur leurs conditions de vie. Les institutions de l'État, tels que l'appareil judiciaire et la police, doivent être capable de répondre aux besoins de la population et respecter les normes

indépendante, mise en place sous l'administration de transition, pour organiser les élections locales. Le PNUD apporte également son concours à l'établissement d'une nouvelle commission électorale permanente, en préparation des prochaines élections présidentielles prévues pour 2011. En 2009, la Commission électorale a mis à jour le système d'inscription des électeurs de Kinshasa, la capitale, processus qui se poursuit dans le reste du pays. Par ailleurs, le programme a acheté plus de 24 millions de dollars d'équipement électoral, notamment des mises à jour de logiciel, des cartes d'électeur, des panneaux solaires et des générateurs pour les activités d'inscription des électeurs sur le terrain, ainsi que des matériels d'éducation civique.

Enfin, avec le soutien logistique de la mission de maintien de la paix des Nations Unies en RDC, le PNUD a contribué à la formation et à la rémunération des travailleurs électoraux ainsi qu'à la mise en place d'équipement dans tout le pays, soit une région de la superficie de l'Europe de l'Ouest. Le PNUD fournit également un appui crucial au parlement ainsi qu'aux assemblées provinciales sous forme de matériel informatique et de formation à la mobilisation des ressources, au fonctionnement de la démocratie et à la promotion de la participation des femmes au gouvernement.

#### JUSTICE ET DROITS DE L'HOMME

Les atteintes à l'ordre public constituent, dans de nombreux pays en développement, un grave problème qui affecte la sûreté individuelle, la sécurité nationale et la croissance économique. Au **Bangladesh**, un programme commun de réforme de la police mis en œuvre par le PNUD et le gouvernement a permis d'établir à Dacca, capitale du pays, le premier centre d'accueil et d'appui aux victimes de crimes. En 2009, le centre a apporté son aide à 270 personnes. Son personnel compte des officiers de police et des représentants d'organisations de la société civile qui ont été formés à la fourniture de services médicaux et de conseils juridiques et psychosociaux, ainsi que d'hébergement à court terme des victimes en cas de besoin.

Il est important de noter, à ce sujet, que la création du centre est le résultat d'un partenariat stratégique entre les forces de police du Bangladesh et 10 grandes ONG se consacrant à l'aide aux victimes, ces deux partenaires étant traditionnellement divisés. Dans le long terme, le programme du PNUD visant à la réforme de la police au Bangladesh accroît les capacités des forces de l'ordre à assurer le maintien d'un environnement fondé sur l'état de droit, le respect des droits de l'homme et l'égalité d'accès à la justice, l'accent étant mis tout particulièrement sur les pauvres, les marginalisés, les femmes et les enfants.

Le PNUD continue de déployer des efforts au niveau national, de par le monde, pour renforcer les droits de propriété, les droits à l'héritage et les droits fonciers des femmes, d'examiner les moyens d'aligner le droit coutumier sur les règles et normes internationales et d'œuvrer pour accroître les droits des femmes et améliorer leur accès à la justice.

Le PNUD soutient le Gouvernement du **Maroc**, qui met en œuvre son Code de la famille novateur, adopté en 2004, lequel promet aux femmes l'égalité et une protection accrue de leurs droits individuels dans le mariage et le divorce. En 2009, avec UNIFEM et l'UNICEF, le PNUD a commencé

*Classe d'alphabétisation à l'intention des élus locaux au Burkina Faso ; ces classes sont organisées par l'entremise d'un programme de gouvernance démocratique du PNUD.*



à fournir des appuis à cinq tribunaux modèles, institués dans de grandes villes du Maroc, pour assurer l'application du nouveau Code de la famille. Quarante-vingt-dix juges et 25 administrateurs ont reçu une formation aux droits de la personne et de l'enfant, ainsi qu'à la prise en compte des questions de genre et à la psychosociologie familiale. Grâce au succès de l'intégration de travailleurs sociaux sur les cinq sites pilotes, le ministère de la Justice a décidé de recruter du personnel d'assistance sociale supplémentaire dans toutes les régions du Maroc.

#### GOVERNANCE LOCALE INCLUSIVE ET EFFICACE

En **Inde**, un programme appuyé par le PNUD et exécuté par l'entremise du ministère du *Panchayati Raj* (auto-gouvernance rurale) vise à autonomiser les femmes, notamment les représentantes locales élues, et à les inclure pleinement dans le processus politique. Au cours des cinq dernières années, ce programme a offert à plus de 100 000 représentantes communautaires de 12 états de l'Inde une formation au leadership, un accès à des entrevues individuelles avec des responsables de district et des appuis pour leur campagne électorale ; il a

également financé une campagne de sensibilisation du public à l'importance des représentantes élues. En 2009, plus de 10 000 femmes ont bénéficié de ces initiatives appuyées par le PNUD. Ces diverses activités ont instauré un environnement considérablement plus favorable aux femmes en position d'autorité, dont beaucoup avaient été nouvellement élues en raison d'un changement des dispositions législatives relatives au genre et à la gouvernance locale en Inde.

En **Géorgie**, en partenariat avec le gouvernement et sur financement de l'*Agency for International Development* des États-Unis et du *Department for International Development* du Royaume-Uni, le PNUD a exécuté un projet de réforme de l'état civil qui est considéré comme une réussite nationale. Ce projet a appuyé la standardisation des vieilles archives par un processus de numérisation et l'amélioration de l'infrastructure physique et technique de l'Administration de l'état

## UNIFEM : PROMOTION DE L'ÉGALITÉ PAR LE BIAIS DE LA COOPÉRATION SUD-SUD

Lorsqu'une mère a découvert, horrifiée, que sa fille de 14 ans avait été violée à de multiples reprises par son tuteur, un agent du Bureau Genre au siège de la Police nationale du Rwanda lui a fourni une aide dont elle et sa fille avaient désespérément besoin. L'agent, qui avait suivi une formation au traitement des victimes de violences sexuelles, a immédiatement fait dispenser des soins médicaux gratuits à la jeune fille, dans des conditions qui préservaient les éléments de preuve.

Le Bureau Genre a été établi il y a cinq ans dans le cadre d'une initiative conjointe du PNUD et d'UNIFEM, fonds affilié au PNUD, pour améliorer la réponse de la police aux cas de violence sexuelle et sexiste. Une salle d'entrevue spécialement conçue permet aux femmes de parler en secret à des agents ayant reçu une formation appropriée ; par ailleurs, les incidents peuvent être signalés aux autorités par téléphone au moyen d'un service d'appel gratuit disponible dans tout le pays. Des motocyclettes, fournies par UNIFEM et le PNUD, permettent aux officiers de police de se rendre promptement sur les lieux, en particulier dans les zones rurales.

Dans toute l'Afrique, un nombre croissant d'organismes d'application des lois partagent aujourd'hui leurs expériences et leurs succès pour améliorer la riposte à la violence à l'égard des femmes. Une bonne part de ces activités découlent des travaux largement reconnus qui ont débuté en 2004 au Rwanda pour établir des bureaux genre dans les postes de police et pour dispenser des formations aux éléments de la police et des forces armées, avec l'appui d'UNIFEM et du PNUD.

Ces deux dernières années, des officiers de police du **Burundi**, de la **Somalie** et du **Sud-Soudan** se sont rendus au Rwanda pour effectuer des stages auprès de la police rwandaise et ils adaptent à présent les leçons qu'ils ont apprises à leurs contextes nationaux respectifs. La police nationale du **Nigéria** a invité la police rwandaise à former son personnel à la prévention de la violence sexuelle et sexiste et aux réponses à ces formes de violence. Des manuels et des cursus d'enseignement élaborés par la Police nationale et les Forces de défense du Rwanda avec l'appui d'UNIFEM

ont été utilisés pour former du personnel des forces de sécurité au **Burundi**, à **Fidji**, au **Kenya** et en **Tanzanie**.

Les Forces de défense du Rwanda ont également été invitées par la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui rassemble 11 pays africains, à former les forces armées d'autres pays de la région à la prévention de la violence sexiste et à la riposte à cette violence, ainsi qu'à l'implication des femmes dans les opérations de maintien de la paix. Les modules de formation ont aussi été communiqués aux équipes du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies et aux forces de police de maintien de la paix de la Mission au Darfour.

En 2009, des bureaux genre inspirés par le modèle rwandais ont été créés au Sud-Soudan, au Nigéria, en **Ouganda** et en Tanzanie avec l'appui d'UNIFEM. Le Réseau de la police féminine de Tanzanie, en collaboration avec l'Académie de police et le Centre d'aide juridique aux femmes, a mis en place des bureaux genre dans 30 postes de police du pays.

Dans deux états du Nigéria, un registre spécial a été établi dans les postes de police pour assurer le suivi des cas de violence à l'égard des femmes. Ces postes de police sont en contact avec des comités, au niveau de l'état et des communautés, réunissant des médecins de l'état, des hôpitaux et des avocats des droits de l'homme, qui ont été formés et qui sont équipés pour fournir des services appropriés aux victimes de violences sexistes.

UNIFEM concentre ses activités sur un objectif global qui est d'appuyer la mise en œuvre au niveau national des engagements internationaux en faveur de l'égalité des sexes. Sur le terrain, le Fonds s'emploie à favoriser la réalisation des OMD et des autres objectifs de développement dont il a été convenu au niveau international, les interventions novatrices à l'échelle nationale ou régionale étant indispensables pour tenir les engagements pris dans les divers domaines visés.

# 9

Nombre de pays dans lesquels des « bureaux genre » ont été établis ou sont en cours d'établissement avec l'appui d'UNIFEM.

civil. Celle-ci a ainsi été renforcée et modernisée et elle fournit aujourd'hui à la population des services de qualité, prompts et conviviaux.

## RÉFORME DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le PNUD sait qu'une réduction maximale de la corruption est une mesure critique qui contribue à la réduction de la pauvreté et un facteur de progrès du développement humain. L'importance attachée par le PNUD aux changements systémiques à long terme et aux dimensions humaines du développement, alliée à son impartialité, soulignent les contributions uniques qu'il apporte à la promotion de la bonne gouvernance, de la responsabilité redditionnelle et de la transparence. En 2009, 112 pays ont bénéficié de son assistance technique qui leur a permis d'élaborer des politiques anti-corruption et de fonder des organisations consacrées à la lutte anti-corruption, ainsi que d'accroître la participation de la société civile et des médias aux efforts déployés dans ce domaine.

Le PNUD a aussi organisé plusieurs activités de formation à la lutte contre la corruption dans le cadre de la coopération Sud-Sud, approche du développement qui consiste en l'échange de connaissances et d'expériences entre pays en développement. C'est ainsi qu'en 2009, le PNUD et le *Media Institute of Southern Africa* (MISA) ont produit un atelier de formation pour les journalistes de la région consacré aux enquêtes et aux reportages sur la corruption, qui a eu lieu en **Afrique du Sud**, à Johannesburg. Cet atelier a réuni plus de 20 journalistes chevronnés venus de 11 pays d'Afrique et des formateurs appartenant au Centre des Philippines pour le journalisme d'enquête. Presque tous les participants ont évalué le programme comme ayant été excellent et le PNUD a entrepris d'élaborer avec le MISA un manuel qui permettra de dispenser des formations analogues en Asie et en Amérique latine. À l'avenir aussi, le MISA fera équipe avec les bureaux de pays du PNUD pour organiser les mêmes activités au niveau national dans toute la région.

En 2009, le PNUD a également apporté des appuis techniques et financiers à 16 pays pour renforcer les évaluations, menées par ceux-ci, des réformes de gouvernance. C'est ainsi qu'il a aidé le Congrès du **Paraguay** à effectuer un sondage d'auto-évaluation et à développer des indicateurs de suivi des effets de la gouvernance démocratique. Les résultats obtenus ont été inclus dans une base de données factuelles qui sert à la définition des politiques publiques et aide le Gouvernement à distinguer les impacts de ces politiques sur les divers groupes démographiques, notamment les femmes et les pauvres.

L'e-gouvernance, à savoir la fourniture de services publics par le truchement de l'Internet, est

porteuse d'un immense potentiel pour favoriser la bonne gouvernance et la participation démocratique, en particulier dans les zones rurales et les régions isolées. Un programme d'e-gouvernance novateur appuyé par le PNUD au **Bhoutan** aide le Gouvernement à honorer sa promesse d'offrir l'accès aux services publics en ligne à 80 % de la population rurale d'ici 2013. Il est exécuté à titre pilote par le ministère des Forêts du Bhoutan et permet aux particuliers et aux fonctionnaires de l'État d'entrer en contact avec les bureaux de l'administration par l'Internet.

C'est ainsi que les habitants des régions rurales peuvent à présent s'adresser en ligne à des centres d'information communautaires pour soumettre des demandes de permis ou de produits de première nécessité tels que du bois de feu et des

# 112

Nombre de pays ayant bénéficié en 2009 de l'appui technique du PNUD pour mettre en œuvre des mesures visant à lutter contre la corruption ainsi qu'à accroître la participation de la société civile et des médias.

poteaux de clôtures, ce qui les dispense de se déplacer jusqu'au siège du district ; ils peuvent ensuite vérifier en ligne le traitement de leur demande et obtenir les permis auprès des bureaux locaux. Le temps de traitement de la plupart des dossiers qui était de plusieurs semaines n'est plus que de moins d'un jour, ce qui représente un gain d'efficacité considérable ; la transparence des services publics et la responsabilisation des fonctionnaires s'en trouvent aussi accrues. Le gouvernement prévoit actuellement de fournir des services d'e-gouvernance dans tout le pays et d'étendre le programme pour y inclure 33 services publics supplémentaires. ●

# GROS PLAN : INDONÉSIE

## UNE DÉCENNIE D'APPUI ÉLECTORAL

### FAITS SUR L'INDONÉSIE

Femmes siégeant à la  
Chambre régionale  
des représentants :  
**25 %**

Taux d'alphabétisation :  
**92 %**

Pourcentage de la  
population vivant  
en-deçà du seuil de  
pauvreté : **17 %**

Depuis plus d'une décennie, le PNUD œuvre en étroite coopération avec l'Indonésie et l'accompagne dans son évolution vers un système de gouvernance démocratique. Son aide a commencé par un appui financier et logistique en faveur d'élections libres et régulières puis, au fil des années, s'est transformée en un appui politique pour édifier des institutions électorales durables, qui a conféré au pays la capacité de gérer indépendamment son cycle électoral du début à la fin.

L'Indonésie, qui est depuis 1999 la troisième démocratie du monde par ordre de grandeur, a entamé sa transition vers la démocratie en 1998. L'une des priorités les plus urgentes pour le gouvernement était alors la tenue d'élections libres et régulières et il s'est donc tourné vers le PNUD pour solliciter son assistance technique. En partenariat avec les instances gouvernementales, des organisations de la société et divers donateurs tels que le Danemark, le Japon et les Pays-Bas, le PNUD a contribué au lancement d'un immense programme d'assistance électorale.

Le programme était concentré sur la gestion électorale, l'éducation des électeurs et la surveillance du scrutin. Toutefois, étant donné qu'il s'agissait de la première élection démocratique organisée en Indonésie depuis 1955, le PNUD a également fourni un appui logistique, depuis l'impression des bulletins de vote et l'achat d'encre indélébile jusqu'à l'aide au dépouillement du scrutin. En outre, il a coordonné les 60 millions de dollars d'aide accordés par les donateurs pour le processus électoral.

L'élection de 1999 a été un succès retentissant. L'appui du PNUD avait contribué à l'ouverture d'une nouvelle ère démocratique en Indonésie. Reconnaisant ce fait, le gouvernement s'est tourné derechef vers le PNUD en 2004 et a demandé son aide pour la première élection présidentielle du pays au scrutin direct et la première élection d'une nouvelle chambre parlementaire, la Chambre des représentants régionaux. Le PNUD a alors fourni un appui logistique et une assistance à la coordination de l'aide comme lors de l'élection précédente, mais il s'est également concentré davantage sur l'appui technique à la Commission électorale indonésienne, qui a assuré la gestion directe des activités électorales.

L'élection de 2004 a été considérée par de nombreux observateurs internationaux comme l'une des plus réussies jamais tenue dans une démocratie en transition. Un an plus tard, l'Indonésie a lancé une autre initiative qui était destinée à changer la face de la politique électorale dans le pays, consistant en la tenue d'élections locales pour les gouverneurs, les maires et les chefs de district. Elle achevait ainsi un processus de transition à l'issue duquel tous les postes législatifs et exécutifs de la nation sont dorénavant pourvus par voie de scrutin populaire.

L'organisation de ces nouvelles élections, particulièrement complexe, présentait des difficultés particulières dans la province autonome d'Aceh, où les tendances séparatistes et les conflits passés constituaient des facteurs d'instabilité. La Commission électorale indépendante d'Aceh a sollicité l'assistance technique du PNUD pour la gestion des élections locales. Avec le concours de l'Union européenne, de l'Espagne et des Pays-Bas, le programme d'assistance électorale du PNUD dans la province a fourni un soutien appréciable, qui ont autorisé la tenue d'élections réussies marquant l'avènement d'une ère pacifique pour les populations de la région.

Quatre ans plus tard, le Gouvernement de l'Indonésie a sollicité derechef une assistance du PNUD pour les élections législatives et présidentielles de 2009. À ce stade, l'Indonésie avait réalisé de grands progrès depuis sa première élection, tenue dix ans auparavant. Le PNUD a réorienté son appui, concentré précédemment sur une assistance technique pour la tenue d'élections spécifiques, et s'est attaché à renforcer les institutions et les systèmes électoraux. Il a donc adopté une nouvelle approche, axée sur le cycle électoral, selon laquelle son programme d'appui ne se termine pas au lendemain du scrutin.

Avec le soutien des gouvernements de l'Australie, du Canada, de l'Espagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, le PNUD a mis en place un programme multidonateurs à long terme visant à une autosuffisance intégrale de l'Indonésie. Tout en intervenant dans les domaines habituels de l'assistance technique, de l'éducation civique et de la coordination de l'aide, le programme pour les élections de 2009



*Électrice participant aux élections législatives d'avril 2009 en Indonésie. Le PNUD apporte un appui électoral au pays depuis plus de dix ans.*

a également comporté la fourniture d'un appui renforcé aux institutions indonésiennes telles que l'Agence nationale de planification, dans le but d'établir un centre permanent de coordination de l'aide.

Le programme aide actuellement la Commission électorale générale à mettre en place un Centre d'information et de ressources électorales, auquel les commissions électorales locales et le grand public auront accès. Il définit un cursus de formation des travailleurs électoraux reconnu sur le plan international et établit un centre national d'éducation civique possédant des antennes dans les 33 provinces indonésiennes. De ce fait, l'éducation des électeurs se fera en continu et ne sera plus liée

aux programmes ou aux calendriers électoraux.

Ce programme d'appui électoral à long terme a été élaboré conjointement avec le gouvernement pour s'assurer que les institutions et les mécanismes établis avec le soutien du PNUD soient administrés par l'Indonésie et intégralement financés sur le budget national. Aujourd'hui formulé sous sa forme définitive, il vient couronner une décennie d'efforts du PNUD et offre une stratégie de sortie viable garantissant que l'Indonésie, son gouvernement et sa population seront équipés et prêts pour un avenir de gouvernance démocratique.

# PRÉVENTION DES CRISES ET RELÈVEMENT

## RECONSTRUIRE EN MIEUX

Les pays qui subissent les effets de conflits et de catastrophes figurent parmi ceux qui risquent le plus de ne pas atteindre les OMD d'ici 2015. Le développement humain y est remis en question par toute une gamme de menaces complexes, notamment l'inégalité des sexes, la mauvaise gestion des conflits, les insuffisances des politiques relatives aux ex-combattants, la prolifération des armes légères, la faiblesse du système judiciaire et des forces de l'ordre, et le manque de préparation aux catastrophes. Avec l'assistance technique et financière du PNUD, nombre de ces pays réalisent des progrès, mais il sera essentiel, durant les cinq ans à venir, de maintenir l'appui et de continuer de renforcer les politiques internationales et les partenariats.

## 5 minutes

Temps qu'il a fallu à l'Indonésie pour émettre une alerte au tsunami après avoir détecté un séisme majeur en septembre 2009. L'appui du PNUD a contribué à l'institutionnalisation de systèmes d'alerte rapide dans les pays frappés par les tsunamis de l'océan Indien en 2004.

L'année dernière, 87 bureaux de pays du PNUD ont apporté leur appui à des gouvernements nationaux dans le cadre de la prévention des crises et en phase de post-crise, sous forme soit d'assistance technique et financière directe, soit de leadership en matière de politique, soit de coordination des interventions des organismes internationaux pour assurer une réponse efficace et opportune à diverses situations de crise. Mais surtout, le PNUD s'attache à assurer un relèvement durable des crises, s'inscrivant dans le long terme et tenant compte des impératifs relatifs à l'économie, à l'infrastructure et au climat politique et social, pour que les pays, une fois remis sur la bonne voie, s'y maintiennent.

### GENRE ET CRISES

En 2009, le PNUD a déployé des efforts considérables pour assurer la protection des femmes et accroître leur contribution à la prévention des crises, au rétablissement de la paix et au relèvement. Il a notamment porté une attention accrue à la lutte contre la violence sexiste dans les situations de conflit et de post-conflit, en réponse à la résolution

1820 (2008) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Un programme du PNUD exécuté au **Népal** a assuré la formation de 310 juges à la lutte contre la violence sexiste et a établi 20 centres de médiation communautaires dans quatre districts pour traiter des cas de violence intrafamiliale. En outre, dans sept districts, ce programme a mis en place 70 comités parajuridiques chargés spécifiquement de traiter des cas de violence sexiste. Le PNUD a également formé les 901 membres de ces comités, dont 90 % sont des femmes, et il a établi quatre bureaux d'aide juridique qui, au cours de leurs neuf premiers mois d'activité, ont ouvert 265 dossiers de cas de violence sexiste.

Quelque 80 % des survivants de conflits en Colombie sont des femmes. En collaboration avec UNIFEM, le PNUD appuie les organisations féminines locales dans cinq régions affectées par les conflits pour les aider à participer activement aux processus de paix et de réconciliation. En 2009, les travaux du PNUD ont bénéficié directement à plus de 600 femmes, appartenant à 385 organisations de femmes, et aux 14 000 membres de ces organisations réparties dans tout le pays par le renforcement de leurs relations de réseau. Ces travaux ont produit une série de propositions de politique portant sur les questions intéressant les femmes et sur leurs points de vue dans les efforts de vérité et de réconciliation.

### PRÉVENTION DES CRISES

Les effets des catastrophes naturelles et des crises politiques sont amplifiés par la récession mondiale ainsi que par la concurrence des demandes d'utilisation des ressources naturelles de plus en plus limitées. En conséquence, les interventions du PNUD en matière de réduction des risques de catastrophe sont très demandées.

Grâce à l'appui fourni par le PNUD pour institutionnaliser les systèmes d'alerte précoce dans les pays dévastés par les tsunamis de l'océan Indien de 2004, ces pays vulnérables sont mieux équipés qu'ils ne l'étaient il y a cinq ans. Ainsi, par exemple, l'**Indonésie** a-t-elle pu lancer un avertissement cinq minutes après avoir détecté la survenue d'un séisme de forte intensité en septembre 2009, ce qui a permis l'évacuation opportune des habitants vers des zones d'accueil où ils étaient en sécurité. En 2009, cette initiative a contribué à l'élaboration, aujourd'hui en cours, d'une procédure opérationnelle permanente pour les systèmes

d'alerte précoce dans l'ensemble de l'océan Indien. L'Indonésie a également pris l'initiative de faire un essai de cette procédure préliminaire, auquel ont participé avec succès les communautés du littoral de 18 pays de l'océan Indien.

Le **Mexique** a été frappé au cours de la dernière décennie par une série d'ouragans particulièrement destructeurs qui se sont abattus sur ses côtes méridionales, ce qui a rendu absolument indispensable pour une population déjà vulnérable l'élaboration d'un plan en prévision des catastrophes. Tempêtes, fronts froids et incendies ont également infligé de sérieux dégâts dans le pays. Le programme du PNUD pour l'atténuation à long terme des risques de catastrophe, exécuté en partenariat avec le gouvernement central et les administrations locales, a été adopté par sept états du sud-est du Mexique. Le PNUD dispense une formation aux communautés et aux organisations locales en matière d'identification des risques puis de mise en place de mesures prévisionnelles. Le programme accorde une attention particulière aux questions d'égalité des sexes et aux facteurs interculturels qu'il est nécessaire de prendre en considération pour formuler des plans adaptés. En 2010 et au-delà, le PNUD prévoit d'étendre ce programme à d'autres états du Mexique ainsi qu'à d'autres pays de la région.

### RELÈVEMENT AU LENDEMAIN DES CONFLITS

En mai 2009, à **Sri Lanka** la fin d'une guerre civile de trois décennies a aussi eu pour effet le déplacement dans le pays de près de 300 000 personnes. Le PNUD a œuvré en étroite coopération avec les pouvoirs publics pour délivrer des papiers d'identité à plus de 29 000 personnes qui avaient perdu les documents originaux ou qui n'y avaient plus accès.

Grâce à cette mesure, le retour au pays des personnes déplacées s'est déroulé de manière bien plus ordonnée et, munies de leurs documents, celles-ci ont maintenant plus facilement accès aux services sociaux de base. Le PNUD a également étendu ses activités de déminage dans le nord du pays, ce qui, à la mi-mars 2010, avait déjà permis le retour de près des deux tiers des populations déplacées. En outre, le PNUD a fourni des subventions de démarrage à 2 000 habitants de 56 villages affectés par les conflits, pour les aider à se procurer de nouveaux moyens d'existence.

Du fait de sa présence renforcée en **Irak**, le PNUD est bien positionné pour aider le pays à reconstruire et ses habitants à retrouver une vie normale, selon des priorités choisies par eux et compte tenu de leurs besoins de relèvement à long terme. En 2009, l'Irak a atteint un certain nombre de jalons d'une importance primordiale dans sa quête visant à l'établissement d'un régime démocratique solide, notamment en tenant des

élections provinciales dans une grande partie du pays, celles-ci préparant la voie aux élections parlementaires de 2010. Le PNUD a œuvré en étroite coopération avec la Haute Commission électorale indépendante dans divers domaines, allant de la fourniture de conseils sur l'établissement de procédures de scrutin standardisées jusqu'à l'élaboration, avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, d'un programme à long terme consacré au renforcement des capacités de gestion et de planification stratégique ainsi que du savoir-



*Au Sud-Soudan, des groupes de travail gouvernementaux planifient le budget national avec l'aide du PNUD.*

faire organisationnel de la Commission.

Les élections provinciales organisées en Irak en 2009 ont été remarquées pour leur campagne d'information du public novatrice, qui a fait usage des nouveaux médias, blogues, SMS et YouTube. Les élections de 2010 ont, elles aussi, eu leur importance historique en ce qu'elles ont démontré la capacité de la Commission électorale à organiser des élections indépendamment.

Le PNUD possède plus de 50 ans d'expérience en matière de coopération avec le peuple de l'**Afghanistan**, en temps de crise comme en temps de paix. Au cours des huit dernières années, il a joué un rôle central dans la réponse apportée à la crise actuelle par la communauté internationale. Aujourd'hui, le programme du PNUD en Afghanistan est le plus grand de tous ses programmes de pays, pas moins de 22 États membres lui ayant confié des ressources sur lesquelles 557 millions de dollars ont été décaissés en 2009 pour renforcer les capacités de l'État à répondre aux besoins de sa population. Les initiatives ainsi mises en œuvre allaient d'activités de stabilisation et d'établissement de la paix, au renforcement de la gouvernance démocratique, à l'atténuation de la pauvreté, à la gestion des ressources naturelles et à la réduction des risques de catastrophe.

Une évaluation indépendante des résultats du développement menée en 2009 a constaté que

le PNUD avait contribué à la plupart des grands accomplissements du processus de paix depuis 2002. En 2009, le PNUD s'est concentré sur les domaines essentiels pour la stabilité et la sécurité dans les environnements extrêmement complexes. En partie grâce au travail du PNUD dans le domaine de l'état de droit, les forces de police de tout le pays ont été payées régulièrement et à temps, 99,7 % du personnel de police étant à présent couverts par un système électronique de paie. Près de 900 femmes ont été recrutées dans la police, 700 groupes armés illégalement se sont dissous volontairement et près de 50 000 armes illicites ont été recueillies.

Les activités du PNUD dans le **Territoire palestinien occupé** visent à atténuer la pauvreté et à rétablir les moyens d'existence. À Gaza, au lendemain immédiat de l'escalade de la violence en décembre 2008, le PNUD a coopéré avec l'Autorité palestinienne ainsi qu'avec des partenaires nationaux et internationaux pour effectuer une évalua-

communautés auxquelles ils appartenaient. En 2009, le PNUD a fourni des appuis à ces fins à un grand nombre d'ex-combattants : 8 000 en **République centrafricaine**, 60 000 en **Colombie**, 800 aux **Comores**, 1 800 au **Kosovo**, 15 000 au **Népal** et 15 000 à **Sri Lanka**.

La démobilisation des combattants et leur réinsertion dans la société occupent une place cruciale dans l'Accord de paix global de 2005 au **Soudan**, mettant un terme à la guerre civile au Sud-Soudan et marquant la fin de la plus longue guerre civile africaine. En août 2009, le programme de DDR du Soudan avait démobilisé dans le sud du pays plus de 12 000 ex-combattants dont 2 000 femmes. Le PNUD fournit les appuis techniques et financiers nécessaires pour la composante de réinsertion du programme exécuté par le gouvernement.

Les participants reçoivent des aides dans le court terme, tels que des vêtements, des moustiquaires, des paiements en numéraire et des rations alimentaires familiales. Il leur est également fourni des conseils sur leurs options en matière de moyens d'existence, pour appuyer le processus de réinsertion. Les participants peuvent choisir de devenir, par exemple, agriculteur, petit entrepreneur ou mécanicien ; ils reçoivent alors la formation professionnelle appropriée ainsi que le matériel et les fournitures nécessaires pour se lancer dans leurs nouvelles activités, puis des services consultatifs d'accompagnement dans leur nouvelle vie au lendemain du conflit.

## ARMES LÉGÈRES, VIOLENCE ARMÉE ET ACTION ANTIMINES

La disponibilité des armes légères dans un environnement marqué par les inégalités socioéconomiques qui se creusent, l'urbanisation rapide, le chômage et les atteintes à l'état de droit accroît les risques de violence armée et d'activités criminelles organisées dans les situations de conflit ainsi que de non conflit.

Des dizaines de milliers d'armes légères et de petit calibre et des milliers de tonnes de munitions ont été recueillies et détruites grâce aux travaux du PNUD (voir *Gros plan : Croatie*, p. 26). En **Bosnie-Herzégovine**, les efforts du PNUD ont permis de détruire 95 000 armes et 5 000 tonnes de munitions. Ces initiatives ont été complétées par des efforts de renforcement des politiques nationales et des lois sur le contrôle des armes, ainsi que de réduction de la demande d'armes par l'élaboration de plans de sécurité communautaires.

Le nombre de personnes victimes des mines terrestres, tuées ou blessées au cours des 30 dernières années, souvent très longtemps après la fin des conflits, dépasse un million. Au vu de cette sombre réalité, le PNUD conçoit le déminage comme une activité indispensable pour que les

## APPUI DU PNUD EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES CRISES ET DU RELÈVEMENT

Pays ayant reçu l'appui du PNUD en 2009	<b>87</b>
Nombre de pays en situation de crise et d'après-crise dans lesquels le PNUD a apporté son concours au renforcement de l'état de droit en 2009	<b>20</b>
Pourcentage des ménages du Myanmar affectés par le cyclone Nargis qui considèrent leur situation comme « notablement améliorée » après les travaux du PNUD pour le relèvement précoce	<b>71 %</b>

tion des dégâts et des besoins immédiats et pour élaborer des plans de reconstruction. En 2009, il a supervisé le décaissement d'aide d'urgence en numéraire à 8 700 familles dont le logement avait été endommagé ou détruit, le lancement d'un programme de 8 millions de dollars pour aider les agriculteurs dont les exploitations avaient subi de graves dégâts, et le déblaiement de plus de 90 000 tonnes de gravats provenant de maisons et de bâtiments publics.

## DÉSARMEMENT, DÉMOBILISATION ET RÉINSERTION

Le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR) des ex-combattants sont un élément essentiel du relèvement en phase de post-conflit qui contribue à la sécurité et à la stabilisation de manière à ce que la reconstruction et le développement puissent commencer. Ce processus prévient également la reprise de la violence. L'instauration d'une paix réelle et durable ne peut avoir lieu qu'une fois que les ex-combattants se sont réinsérés, sur le plan économique et social, dans les

pays affectés par ce fléau retrouvent leur stabilité économique et sociale.

Plus de dix ans après la fin du conflit au Kosovo qui, en 1999, avait laissé des champs de mines et des munitions non explosées le long de la frontière septentrionale de l'**Albanie**, ce pays a été déclaré officiellement exempt de mines en 2009, grâce à un programme de déminage mené conjointement par le PNUD et le gouvernement qui porte également assistance aux victimes des mines. Globalement, ce programme a éliminé plus de 12 000 mines antipersonnel, 152 mines antichar et près de 5 000 cartouches et engins non explosés dans le nord-est de l'Albanie, ce qui permettra d'éviter les accidents causés par ces restes explosifs de guerre dans la région.

### ÉTAT DE DROIT, JUSTICE ET SÉCURITÉ

Au cours des conflits armés, l'état de droit fait place au règne de la force. L'injustice, l'insécurité et les violations du droit international et national dominent l'existence de millions de gens, dont beaucoup sont contraints de fuir de chez eux. En l'absence de l'état de droit, il est impossible d'envisager un relèvement et une reconstruction quelconques au lendemain des conflits. Les activités du PNUD visant au renforcement de l'état de droit dans plus de 20 pays en situation de crise et d'après-crise ont continué de s'étendre et de s'approfondir durant l'année écoulée.

En 2009, le PNUD a appuyé la formation de 5 400 membres des forces de police et de l'appareil judiciaire de 17 pays. En **RDC**, où le viol est endémique, cinq nouveaux centres d'aide juridique pour les femmes ont été établis avec son concours. Des milliers de personnes déplacées et touchées par la guerre ont eu accès à l'aide juridique et à la justice dans des pays tels que le **Népal**, la **Sierra Leone**, la **Somalie** et le **Tchad**. Les survivantes de viol ont pu faire valoir leurs droits devant les tribunaux et retrouver leur dignité au Kosovo, en RDC, en Sierra Leone, au Soudan et au Tchad. Et les services de police communautaires ont redonné un sentiment de sécurité aux communautés exposées au **Libéria**, en **Somalie**, au **Soudan** et à **Sri Lanka**.

### RELÈVEMENT APRÈS LES CATASTROPHES NATURELLES

En septembre et en octobre 2009, la région Asie-Pacifique a été frappée par une série de catastrophes, notamment un tsunami, un séisme, des typhons et des inondations, qui ont causé de graves pertes de vie et de moyens d'existence dans 10 pays allant de l'**Inde** au **Samoa**. Cette région est chaque année le site de plus de 70 % des catastrophes naturelles qui s'abattent sur notre planète. Le PNUD a joué un rôle clé dans la planification des secours et du relèvement précoce, assurant notam-

# 12 452

Superficie en kilomètres carrés de terres du nord-est de l'Albanie où un programme du PNUD a éliminé les mines antipersonnel ; le programme a également débarrassé ces terres de 152 mines antichar et de 4 965 cartouches et engins non explosés.

ment la coordination et l'apport de l'aide internationale dans tous les pays affectés.

Par exemple, au Samoa, après un tsunami qui a fait 100 morts et causé plus de 100 millions de dollars de dégâts, le PNUD a dirigé les interventions de relèvement précoce, coordonnant les efforts de plus de 60 organismes et organisations humanitaires. Ceci a permis d'apporter au gouvernement et la population une aide ciblée et opportune. Les organisations humanitaires et les partenaires gouvernementaux ont élaboré un plan national de relèvement précoce dans les 10 jours qui ont suivi le tsunami ; le premier ministre a approuvé le plan et le pays a reçu toutes les ressources nécessaires pour couvrir le coût des activités, s'élevant à 100 millions de dollars.

Le succès des interventions du PNUD, qui assume la direction des efforts de relèvement axés sur la réhabilitation et le développement à long terme, est clairement illustré par ses travaux au **Myanmar** et par la réponse actuelle du pays face à la dévastation causée par le cyclone Nargis en 2008. Selon une récente étude d'impact du programme de relèvement précoce du PNUD, 71 % des ménages affectés considèrent que leurs conditions de vie sont « notablement améliorées », plus de 60 % des habitants actifs dans le secteur des pêcheries, qui a été entièrement détruit, ont pleinement retrouvé leurs moyens d'existence et plus de 75 000 ménages ont pu reprendre leurs activités dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche ou du commerce grâce à des microprêts.

Le PNUD a également aidé plus de 500 villages à mettre en place des comités de gestion des catastrophes, qui ont ensuite élaboré des plans de gestion des catastrophes axés sur la réduction des risques, l'atténuation des impacts et l'amélioration de la réponse aux catastrophes. Enfin, une initiative de microfinancements du PNUD qui arrivait à expiration a accordé une remise des dettes des ménages durement touchés par le cyclone, d'un montant de près de 3 millions de dollars, et a repris ses activités de prêt. Ce programme a ainsi décaissé 1,3 million de dollars à plus de 76 000 habitants de 1 060 villages qui avaient subi les pires effets de la catastrophe. ●





*Officiers de police croates expliquant les avantages de la remise volontaire d'armes, dans le cadre d'un programme de sensibilisation du public appuyé par le PNUD.*

# ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## S'ADAPTER À UNE NOUVELLE RÉALITÉ

La demande de ressources environnementales, notamment d'eau, d'aliments et de carburants, a explosé sous l'effet d'une forte croissance démographique et d'une augmentation considérable de la consommation. La population mondiale a doublé de 1960 à 1999, étant passée de trois à six milliards d'habitants. L'*Évaluation des écosystèmes pour le millénaire*, étude commanditée par les Nations Unies en 2000, a conclu que nos écosystèmes avaient subi des modifications « plus rapides et plus vastes » au cours du demi-siècle écoulé qu'à aucune autre période de l'histoire de notre planète.

La fenêtre d'action face aux changements climatiques se referme rapidement. Le *Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008* du PNUD estime que la stabilisation des concentra-

PNUD fait figure de leader en matière d'assistance aux pays pour les aider à gérer leur riposte aux changements climatiques dans divers secteurs et notamment dans ceux de l'atténuation de la pauvreté, de la réduction des risques de catastrophes, de l'efficacité énergétique et de la gestion des ressources naturelles.

### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET AVENIR À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

Le PNUD considère que la coopération avec les pays pour les aider à réduire leurs émissions de carbone dans un contexte général favorable aux pauvres est une composante essentielle de la solution au problème. Il préconise et appuie l'application de plusieurs stratégies à faibles émissions de carbone, depuis la transformation du marché en vue de l'adoption d'équipements à bonne efficacité énergétique jusqu'à l'élimination des obstacles qui s'opposent au développement des marchés des énergies renouvelables. Le PNUD plaide également en faveur d'une réorientation à long terme vers des formes de transports durables et à faibles émissions.

En conséquence, rien qu'en 2009, 59 projets du PNUD financés par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) ont permis à 44 pays d'éviter d'émettre un total d'environ 26 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Avec le Groupe du Protocole de Montréal du PNUD, le Mécanisme de financement Carbone et objectifs du Millénaire des Nations Unies ont joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de solutions novatrices de financement de la lutte contre les émissions de carbone en rapport avec le Protocole de Montréal en Amérique latine et en Afrique (voir *Gros plan : Brésil*, page 32). Le Mécanisme de financement Carbone a également mis en place un portefeuille de projets diversifié, comportant notamment six projets devant générer 9,4 millions de crédits de carbone pour les pays participants, soit 140 millions de dollars d'investissement étranger direct.

Avec l'appui du PNUD, 32 gouvernements provinciaux de la **Chine** font œuvre de pionniers en explorant et en mettant à l'essai de nouveaux arrangements institutionnels pour riposter aux changements climatiques. En particulier, le programme renforce les capacités des instances provinciales à mettre en œuvre des politiques nationales dans le domaine des changements climatiques. À la fin 2009, 18 gouvernements

### APPUI DU PNUD À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pays ayant reçu des appuis du PNUD en 2009	<b>125</b>
Pourcentage de pays fortement favorables aux contributions du PNUD dans ce domaine (source : Sondage annuel des partenaires du PNUD de 2009)	<b>93 %</b>
Dépenses en faveur du renforcement des capacités des institutions locales à gérer l'environnement et à fournir des services environnementaux et énergétiques, en particulier aux pauvres	<b>139 millions de dollars</b>
Tonnes d'émissions de CO <sub>2</sub> et de destructeurs de l'ozone évitées grâce aux travaux du PNUD	<b>2,7 milliards</b>

tions atmosphériques de gaz à effet de serre à des niveaux qui permettraient d'éviter des changements climatiques catastrophiques exigera d'ici 2050 une réduction de 50 % des émissions de ces gaz par rapport aux niveaux de 1990. Dix ans de plus d'émissions de gaz à effet de serre aux taux actuels risquent d'engager le monde irrémédiablement dans des transformations climatiques catastrophiques et irréversibles.

Le PNUD considère les changements climatiques non seulement comme un grave problème environnemental mais également comme un sérieux défi en matière de développement pour tous les pays. L'aptitude des gens et des sociétés à planifier en tenant compte des risques liés aux changements climatiques, à s'y adapter et à y faire face varie considérablement de par le monde. Le

provinciaux et régionaux avaient approuvé et mis en application des programmes dans ce domaine et 13 avaient établi dans leur administration des divisions chargées des questions liées aux changements climatiques.

En **Thaïlande**, sur un financement du FEM et en partenariat avec le gouvernement, le PNUD a aidé à financer la construction de deux centrales électriques pilotes alimentées à la biomasse. Ce programme pilote a démontré que de telles centrales respectueuses de l'environnement pouvaient être rentables et a encouragé les entreprises privées du pays à s'en doter et à les exploiter. Le PNUD a également fourni des apports financiers pour établir un centre énergétique affilié au ministère de l'Énergie, dénommé Centre polyvalent d'échanges d'information sur la biomasse, qui dispense des conseils politiques et techniques et qui a contribué à accélérer la construction de centrales alimentées à la biomasse dans tout le pays au cours des cinq dernières années.

Il existe aujourd'hui en Thaïlande plus de 180 centrales électriques utilisant des formes d'énergie renouvelable, ce qui résulte d'un boom de la construction dû en partie aux centrales pilotes et au Centre d'information sur la biomasse. À l'achèvement du programme en 2009, la Thaïlande possédait une capacité de production de 1 252 mégawatts à partir de sources d'énergie renouvelable, soit quatre fois plus qu'en 1999 et l'équivalent de 21 % de l'électricité fournie par la plus grande compagnie énergétique du pays.

Le potentiel cumulé de réchauffement mondial évité par les travaux du PNUD dans le domaine des destructeurs de l'ozone équivaut à 2,7 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub>. Au 1er janvier 2010, le **Nigéria** a cessé ses importations de chlorofluorocarbones (CFC), gaz à effet de serre qui sont aussi des substances détruisant la couche d'ozone. Le PNUD et le ministère de l'Environnement ont coopéré pour dispenser une formation aux agents des douanes et aux autres responsables de l'application des règlements sur les produits chimiques afin de mettre un terme à l'importation de matériels à base de CFC et en vue de la conversion des réfrigérateurs utilisant actuellement ces substances pour remplacer celles-ci par des gaz sans danger pour la couche d'ozone.

De nouveaux types de politiques, de partenariats et d'instruments sont nécessaires pour intensifier notablement les efforts actuels de prise en compte des changements climatiques. C'est ainsi, par exemple, que la quasi-totalité des politiques d'adaptation et 50 à 80 % des décisions relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont adoptées par des autorités locales et régionales qui réglementent fréquemment les industries à fortes émissions de carbone, notamment les services publics énergétiques et les systèmes de trans-

ports publics. Ce sont également elles qui sont chargées de la planification et du développement à long terme. Ceci en fait des partenaires naturels qui doivent être associés à la planification et à la mise en œuvre de mesures efficaces pour relever les défis liés aux changements climatiques.

Conformément aux demandes émanant de divers gouvernements, le PNUD a lancé en 2009 un programme conçu pour renforcer l'aptitude des instances gouvernementales nationales et sous-nationales à s'orienter vers un avenir à faibles émissions de carbone par l'application d'un mix de politiques, de techniques et d'incitatifs. Il vise ainsi à influencer sur le comportement des institutions et des particuliers et à encourager les investissements dans les entreprises et les activités respectueuses du climat. L'application du programme a commencé dans des états fédérés et des provinces de pays tels que l'**Albanie**, l'**Algérie**, la **Colombie**, l'**Éthiopie**, le **Maroc**, le **Nigéria**, l'**Ouganda**, le **Pérou**, le **Sénégal** et l'**Uruguay**.

## ADAPTATION AUX EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les efforts déployés par le PNUD dans le domaine des changements climatiques sont axés en grande



partie sur l'apport d'appuis aux pays et aux populations vulnérables pour les aider à s'adapter aux nouvelles réalités climatiques, qu'il s'agisse de l'agriculteur pauvre qui souhaite produire des cultures plus résistantes ou de la famille dont la maison a été détruite par une crue. Dans les pays les moins avancés et à faible revenu, en particulier, il est nécessaire d'offrir des options de financement substantielles, en sus de l'aide publique au développement (APD), pour subvenir aux coûts de l'adaptation aux changements climatiques.

La moitié des huit millions d'habitants des îles de la région Pacifique vivent à moins de 1,5 km de la côte, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux effets des changements

*Famille utilisant l'énergie solaire en Mongolie. Un programme du PNUD-FEM permet d'alimenter les populations nomades de cette région isolée en électricité.*

climatiques. Au cours des cinq dernières années, le PNUD a mobilisé plus de 90 millions de dollars pour appuyer des initiatives dans cette région, ce qui a permis notamment l'élaboration de programmes nationaux d'action pour l'adaptation aux changements climatiques dans cinq pays, à savoir **Kiribati**, le **Samoa**, les **Îles Salomon**, **Tuvalu** et **Vanuatu**. Les études nationales menées à cette fin ont fait usage de données empiriques et scientifiques pour déterminer les mesures que les pays

parmi eux, 17 pays moins avancés (PMA) ont mené à bien l'élaboration de leur programme national d'action pour l'adaptation aux changements climatiques avec l'appui du PNUD.

Dans le cadre de son programme d'adaptation à base communautaire, le PNUD et ses partenaires coopèrent avec des petits agriculteurs et des éleveurs des terres sèches du **Niger** où les sécheresses et les crues de plus en plus graves menacent de détruire les écosystèmes fragiles. Parmi les initiatives mises en œuvre figurent des projets de réduction de l'érosion autour des sources d'eau de plus en plus fragiles, des expérimentations sur des semences de cultures à maturation rapide et l'établissement de banques semencières qui aideront les agriculteurs à stabiliser leur production malgré la variabilité croissante des écosystèmes. Le projet du Niger fait partie d'un programme de 4,5 millions de dollars destiné à soutenir les projets communautaires dans 10 pays pilotes jusqu'en 2012.

# 85 200 000

Nombre d'hectares de terres de 453 zones protégées du monde où le PNUD a promu le tourisme durable et le prélèvement durable des ressources naturelles en 2009. En outre, 197 zones protégées, d'une superficie totale de 4,2 millions d'hectares, sont en cours d'établissement.

devaient instaurer pour réduire leur vulnérabilité et accroître leur capacité d'adaptation aux effets actuels des changements climatiques. Les pouvoirs publics peuvent ainsi, sur la base de ces plans, élaborer des projets d'adaptation concrets et organiser l'aide des donateurs.

En outre, le PNUD poursuit la mise en œuvre de programmes d'adaptation en Afrique, où les pays sont sans doute les moins responsables des changements climatiques mais aussi les plus exposés à souffrir considérablement des conséquences du phénomène. En 2009, 20 pays africains ont commencé d'œuvrer avec le PNUD pour faire face aux impacts prévus des changements climatiques ;

## PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

La détérioration des écosystèmes qui porte atteinte à l'environnement mondial détruit également les moyens d'existence et menace la sécurité de gens qui en dépendent pour vivre, dont beaucoup figurent au nombre des habitants les plus pauvres et les plus vulnérables de notre planète. Aujourd'hui, par exemple, 25 pays n'ont pratiquement plus de couvert forestier, 29 autres possèdent moins de 10 % de leur couvert forestier initial et 20 % de tous les récifs coralliens ont disparu, infligeant de graves dommages aux pêcheries et exposant les zones côtières, les îles et leurs habitants à une érosion et

*Plantations effectuées en Ouzbékistan pour lutter contre la désertification, sur financements du PNUD, du FEM et du gouvernement.*





*Des équipes de spécialistes s'emploient, avec l'aide du PNUD, à réhabiliter l'écosystème du bassin des lacs de Prespa, région limitrophe de l'Albanie, de la Grèce et de l'ancienne République yougoslave de Macédoine.*

à des inondations accrues.

Le PNUD est déterminé à aider les pays à élaborer des plans nationaux de protection de la biodiversité qui prennent en considération les moyens d'existence des populations qui vivent dans les écosystèmes menacés. En **Mongolie**, le PNUD et le ministère de la Nature, de l'Environnement et du Tourisme œuvrent avec les éleveurs de la région montagneuse de l'Altaï-Sayan pour assurer la conservation des ressources naturelles dont ceux-ci dépendent pour vivre. Intervenant auprès de 80 groupes communautaires d'éleveurs, le programme leur dispense des formations à la mobilisation sociale et au plaidoyer en vue d'instaurer une conservation à base communautaire.

À la fin de 2009, 45 groupes d'éleveurs enregistrés auprès des pouvoirs publics avaient assumé la gestion de 376 500 hectares de terres menacées, où ils entreprennent des activités de suivi et de conservation, grâce à quoi les populations sauvages d'argali (moutons) et d'ibex (chèvres) ont vu leur nombre augmenter. Le programme comporte également des activités de génération de revenus, consistant en la formation des éleveurs au traitement des produits de laine. Au début 2010, de vastes régions de la Mongolie ont été touchées par des tempêtes de neige exceptionnelles qui ont tué des millions d'animaux d'élevage. Néanmoins, du fait de sa concentration sur l'amélioration de la gestion des parcours ainsi que sur les moyens d'existence de substitution, le programme de l'Altaï-Sayan a contribué à protéger les éleveurs de la région des pires effets de ces tempêtes.

Le PNUD, en partenariat avec le FEM, a aidé le Gouvernement du **Kazakhstan** à modifier son cadre réglementaire pour mieux gérer l'emploi

de ses terres humides, ressource précieuse et menacée. Le pays a ainsi adopté en 2006 une loi et apporté en 2009 un amendement à son Code de l'eau, en vue d'appliquer des mesures pour la préservation et la gestion du réseau de terres humides d'une importance cruciale pour la diversité biologique animale et végétale, en raison notamment de la rareté de l'eau. Par ailleurs, la consommation excessive d'eau pour l'agriculture et les loisirs avait eu pour effet de déstabiliser le système environnemental du pays. En 2009, les pouvoirs publics ont étendu la superficie d'une réserve de terres humides existante et attribué 111 500 hectares de terres à la Réserve naturelle nationale d'Akzhaiyk nouvellement établie. ●

# GROS PLAN : BRÉSIL

## ÉLIMINATION DES CFC

### FAITS SUR LE BRÉSIL

Émissions de CO<sub>2</sub> par habitant :

**1,87 tonne**

Taux d'alphabétisation :

**90 %**

Nombre de zones

protégées : **1 444**

Índiai habite une petite maison avec ses cinq enfants dans un quartier pauvre de São Gonçalo, au Brésil. Comme c'est le cas de beaucoup de gens à faible revenu, le réfrigérateur qu'elle avait acheté, à grand mal, il y a plus de 10 ans est aujourd'hui trop vieux, mais il est aussi d'une faible efficacité énergétique ce qui représente des coûts élevés pour le budget familial. Comme elle n'avait pas les moyens de s'en acheter un nouveau, elle a été choisie pour participer à un programme d'efficacité énergétique offert par sa compagnie d'électricité, AMPLA. Un bel après-midi d'août 2009, Índiai a eu la surprise de voir un camion de livraison déposer chez elle un réfrigérateur neuf, à bonne efficacité énergétique, envoyé par AMPLA; les livreurs ont même eu la bonne idée de la débarrasser de son vieux réfrigérateur.

Normalement, les vieux réfrigérateurs auraient tout simplement été mis à la décharge municipale et le CFC contenu dans la mousse isolante et le compresseur se serait peu à peu évaporé dans l'atmosphère, venant accroître encore les rejets de polluants déjà élevés dans le pays. Les CFC contribuent à l'épuisement de la couche d'ozone et au réchauffement mondial. En fait, une tonne de CFC réchauffe l'atmosphère 10 000 fois plus qu'une tonne de CO<sub>2</sub>.

Mais c'est à un atelier de récupération des CFC qu'a été amené le vieux réfrigérateur d'Índiai, première étape d'un périple à l'issue duquel il sera débarrassé de tous ses composants dangereux avant que sa carcasse soit mise au rebut.

Ce traitement étape par étape représente une convergence de ces objectifs complexes que sont la réduction de la pauvreté, l'élimination des gaz à effet de serre et l'écologisation de l'économie; il constitue une nouvelle activité économique, croissante, au Brésil et est le résultat d'un partenariat de deux décennies entre PNUD et le Gouvernement du Brésil. Cette coopération a débuté en 1987 lors de la signature et de la ratification par 196 nations du Protocole de Montréal, accord international appelant à l'élimination des gaz destructeurs de l'ozone. Avec le concours financier du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, du FEM et de divers bailleurs de fonds, le PNUD aide les pays en développement

à se conformer aux dispositions du protocole depuis une vingtaine d'années.

Le PNUD gère un programme mondial de plus de 500 millions de dollars qui fournit une assistance technique et financière à plus de 100 pays, leur permettant d'éliminer progressivement l'utilisation de substances destructrices de l'ozone dans les réfrigérateurs, les climatiseurs, les bombes à aérosol, les fumigateurs à cultures et autres dispositifs. Avec une large gamme de partenaires, notamment du secteur public, du secteur privé, de l'enseignement et de la société civile, le programme de travail du PNUD au titre du Protocole de Montréal a abouti à l'élimination de l'atmosphère terrestre de plus de 63 000 tonnes de destructeurs de l'ozone.

Les efforts déployés par le PNUD en partenariat avec le Gouvernement brésilien et le secteur privé ont permis d'éliminer complètement plus de 10 000 tonnes de destructeurs de l'ozone, le pays ayant trois ans d'avance sur le calendrier fixé par le Protocole. Le PNUD a aidé le Brésil à mobiliser des ressources auprès de mécanismes de financement tels que le Fonds multilatéral et le FEM, et a assemblé une équipe de scientifiques, d'ingénieurs et d'experts dans les domaines de l'ozone et des changements climatiques pour lancer cet effort et le mener à bien.

Aujourd'hui, la production et l'importation de CFC et leur utilisation dans le secteur de la réfrigération ont pris fin au Brésil. On estime toutefois qu'il reste dans le pays 11 millions de vieux dispositifs de réfrigération contenant des CFC qui, s'ils venaient à fuir et à être rejetés dans l'atmosphère, auraient un potentiel de réchauffement mondial équivalent à 33 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>. Le PNUD œuvre à présent avec le gouvernement ainsi qu'avec des partenaires du secteur public et du secteur privé pour concevoir et exécuter une initiative nationale visant à assurer l'extraction totale et la destruction des CFC des vieux appareils électroménagers dans de bonnes conditions de sécurité.

En 2000, lors de l'adoption de la loi exigeant des fournisseurs de services énergétiques qu'ils augmentent l'efficacité énergétique des ménages pauvres, les compagnies d'électricité telles qu'AMPLA ont vite com-

*Livraison d'un réfrigérateur sans CFC à une habitante du district de Saracuruna (Brésil) dans le cadre d'un programme d'efficacité énergétique du secteur privé.*



pris que le remplacement des vieux modèles de réfrigérateurs par de nouveaux modèles respectueux de l'environnement produirait des économies d'énergie et permettrait aux clients économiquement faibles de régler leurs factures d'électricité. Le PNUD aide les entreprises privées à trouver des financements novateurs pour assurer la bonne gestion et le traitement approprié des CFC provenant d'anciens appareils électroménagers et notamment des réfrigérateurs ramassés dans le cadre du programme. C'est lui, par exemple, qui a fourni le matériel, notamment les outils spéciaux de récupération des CFC, à l'atelier de démantèlement où est arrivé le vieux réfrigérateur d'Indiai. Il dispense aussi la formation nécessaire aux ouvriers pour que ceux-ci fassent leur travail dans de bonnes conditions de sécurité.

Grâce aux partenariats forgés par l'entremise du PNUD dans le cadre de ses efforts

d'élimination de la consommation de CFC au Brésil, il se développe une nouvelle économie écologique qui tire parti des possibilités telles que celles qu'offre le financement de la lutte contre les émissions de carbone. Cette nouvelle économie fait partie d'une chaîne qui a pour point de départ la fourniture de réfrigérateurs à bonne efficacité énergétique et sans CFC à des gens tels qu'Indiai et sa famille et qui aboutit à l'élimination totale des émissions de CFC au Brésil.

# LE PNUD ET LE SYSTÈME DES NATIONS UNIES

## FOCALISATION SUR LE DÉVELOPPEMENT

La crise économique mondiale continue de ralentir les progrès de nombreux pays sur la voie de la réalisation des OMD, ce qui accroît plus que jamais l'urgence d'une action de développement efficace de la part du système des Nations Unies en faveur des populations pauvres et vulnérables du monde. L'année 2015, date butoir fixée pour attein-



*L'Administrateur du PNUD Helen Clark intervenant lors de la Conférence internationale des donateurs pour un nouvel avenir en Haïti.*

dre les OMD, s'approche et les pertes et les revers causés par la crise économique sont graves. Il est donc impératif que le système des Nations Unies mette en commun, dans les meilleurs délais, ses multiples mandats, ses expériences, ses connaissances et ses ressources, en les alignant sur les priorités des instances nationales et des partenaires de la société civile, afin d'accroître l'impact de ses interventions au niveau des pays et d'appuyer les efforts nationaux pour éviter que les effets des crises mondiales ne viennent réduire à néant les progrès obtenus ces dernières années en matière de développement.

Le PNUD joue un double rôle dans les pays bénéficiaires : celui de partenaire au développement et celui d'administrateur du système des coordonnateurs résidents conformément au mandat que lui a confié l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans le contexte actuel, le coordonnateur résident est le chef de l'équipe de pays des Nations Unies et il joue en cette capacité un rôle central au niveau du pays en autorisant et en assurant la coordination des activités opérationnelles de développement de l'Organisation.

En 2009, les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies se sont attachés à positionner l'aide au développement fournie par

l'Organisation de manière plus stratégique et à la concentrer avant tout sur une action concertée en vue de la réalisation des OMD dans le cadre des plans nationaux de développement, ainsi que sur les mesures visant à relever le défi central que constituent pour le développement les changements climatiques. Les coordonnateurs résidents et les équipes de pays ont également œuvré avec les partenaires nationaux pour repositionner l'action des Nations Unies en matière de développement lorsqu'il s'est présenté des défis stratégiques exigeant une attention urgente, par exemple face à la crise financière et au ralentissement de la réalisation des OMD.

Les progrès résultant des efforts du système des Nations Unies pour accroître la cohérence et l'efficacité de ses interventions de développement ont été visibles, tout particulièrement, dans les huit pays pilotes de l'initiative *Unis dans l'action* lancée par l'Organisation et le gouvernement de ces pays en janvier 2007, à savoir **l'Albanie, le Cap-Vert, le Mozambique, le Pakistan, le Rwanda, la Tanzanie, l'Uruguay et le Viet Nam**. Depuis cette date, les équipes de pays des œuvrent en étroite coordination avec les parties prenantes nationales et les partenaires au développement de ces pays pour renforcer la contribution des Nations Unies à la réalisation des programmes nationaux de développement et pour accroître l'efficacité de l'aide.

Les données préliminaires continuent d'indiquer que grâce à l'approche *Unis dans l'action*, les programmes de développement des Nations Unies sont plus strictement et plus stratégiquement alignés sur les priorités nationales et intégrés dans les institutions et systèmes nationaux déjà en place. Les ressources allouées au développement par les Nations Unies le sont de manière transparente et conforme aux priorités nationales et par l'entremise d'un fonds unique. Enfin, dans les huit pays pilotes, les organismes onusiens sont requis d'agir de manière véritablement unie, l'exécution de programmes conjoints alliés à des processus opérationnels harmonisés se traduisant par des activités de développement efficaces et efficaces au niveau des pays.

Les représentants des pouvoirs publics de ces huit pays ont confirmé l'efficacité de l'approche appliquée. Lors d'une réunion intergouvernementale tenue au Rwanda en octobre 2009, ils ont noté qu'il n'était « pas question d'opérer un retour en

arrière pour revenir aux processus antérieurs à l'initiative *Unis dans l'action*, qui a permis aux Nations Unies de devenir un partenaire au développement plus efficace ».

En 2009, sept des huit pays pilotes ont lancé des évaluations nationales du programme *Unis dans l'action* et, déjà, un nombre croissant de pays prennent note des leçons et des expériences qui émergent de l'initiative et demandent à leur équipe de pays des Nations Unies d'adopter certaines des approches harmonisées et unifiées qui

ont été appliquées dans ce contexte. Une évaluation indépendante de l'expérience des pays pilotes sera menée en 2010-2011 afin de tirer des enseignements concrets des succès qui ont été remportés et des difficultés qu'il a fallu résoudre.

Outre les effets de l'expérience *Unis dans l'action* et le renforcement de la cohérence des interventions des Nations Unies au niveau des pays qui en résultent, les États Membres ont également lancé un débat, par l'entremise de l'Assemblée générale, sur ce que l'Organisation peut faire pour

## STATUT ACTUEL DES FONDS D'AFFECTATION SPÉCIALE MULTIDONATEURS

Dans le cadre des vastes efforts visant à renforcer la cohérence de l'action du système des Nations Unies, les Fonds d'affectation spéciale multidonateurs administrés par le PNUD ont continué de croître en nombre et de se diversifier. En 2009, le PNUD a assumé les fonctions d'agent administrateur de sept nouveaux fonds, dont cinq fonds « Unis dans l'action » dus à l'initiative de pays, ainsi que pour le Fonds de stabilisation et de relèvement de la RDC. Le PNUD assure également la gestion du guichet élargi de financement pour l'Initiative Unis dans l'action, mécanisme mondial novateur conçu pour appuyer les Fonds d'affectation spéciale relevant de cette initiative. Dans son ensemble, le portefeuille de fonds de financement du PNUD continue de réunir des fonds

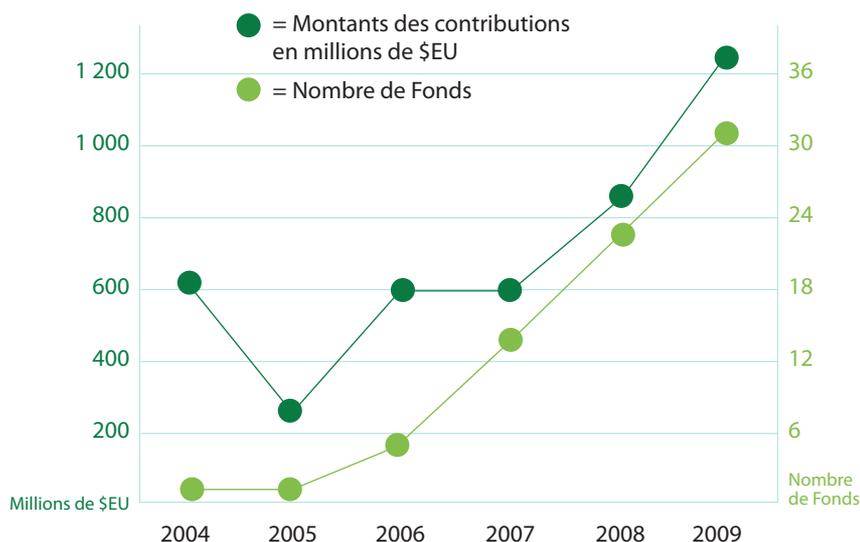
rer la qualité des services de gestion des fonds, en tant qu'agent administrateur de facto du système des Nations Unies, le PNUD a introduit de nouveaux instruments de gestion, rationalisé ses processus opérationnels et obtenu des gains d'efficacité générale.

Voici les principaux résultats pour 2009 :

- Le montant des nouvelles contributions de bailleurs de fonds a dépassé 1,2 milliard de dollars, portant ainsi le total des contributions effectuées à 4,2 milliards de dollars pour la période 2004-2009 ;
- 756 millions de dollars ont été transférés à 29 organismes participants des Nations Unies ;
- La séparation des responsabilités du PNUD en tant qu'agent administrateur des fonds et en tant que récipiendaire de ressources des fonds a été renforcée par une série de mesures, notamment par l'ouverture d'un nouveau compte en banque pour gérer, suivre et auditer les comptes des fonds séparément des comptes du PNUD ; et
- Un portail du Bureau des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs a été mis en place. Ce portail est un site en ligne accessible à tous qui contient des informations actualisées sur les différents Fonds ainsi que des données financières en temps réel sur toutes les transactions financières et qui autorise une simplification appréciable des rapports concernant les résultats des programmes et des états financiers. Premier en son genre dans le système des Nations Unies, ce portail offre également aux organismes des Nations Unies, aux bailleurs de fonds et aux gouvernements un accès facile en ligne aux documents des programmes et aux produits de connaissance.

Les résultats significatifs obtenus en 2009 établissent sur des bases solides les Fonds d'affectation spéciale multidonateurs et confirment l'intérêt que présente ce mécanisme de groupement des ressources financières qui permet aux Nations Unies d'acheminer les apports des bailleurs de fonds conformément aux priorités stratégiques de l'Organisation au niveau mondial ainsi qu'au niveau des pays, tout en garantissant une responsabilité redditionnelle et une transparence maximales.

Évolution des contributions annuelles des bailleurs de fonds et des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs – 2004-2009



Source : PNUD/Bureau des Fonds d'affectation spéciale multidonateurs

d'affectation spéciale consacrés spécifiquement à certains pays et des fonds mondiaux, les contributions des donateurs étant réparties entre les opérations humanitaires, les interventions en phase de post-conflit et de transition, et les activités de développement.

Pour renforcer encore la responsabilité redditionnelle et la transparence et pour amélio-

devenir un partenaire plus efficace, plus cohérent et plus efficient dans l'appui qu'elle fournit aux gouvernements pour répondre à leurs priorités nationales de développement, y inclus pour relever les nombreux défis auxquels ils font face dans les circonstances actuelles de la conjoncture mondiale.

En septembre 2009, par exemple, l'Assemblée générale a adopté une résolution appelant à la création d'une entité composite chargée des questions d'égalité des sexes qui rassemblera les divers organismes des Nations Unies concentrant leurs activités sur cette question d'une importance vitale pour le développement. Une fois en place, cette

entité donnera aux femmes et aux filles une voix renforcée au niveau mondial, régional et national. ●

## VNU : PAIX ET DÉVELOPPEMENT PAR LE VOLONTARIAT

Le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), administré par le PNUD, est l'entité des Nations Unies qui promeut le volontariat en faveur de la paix et du développement. Expression de notre commune humanité, le volontariat renforce la compréhension, la confiance et le respect mutuels, la solidarité et la réciprocité. En 2009, le Programme des VNU a engagé plus de 7 500 volontaires venus de 160 pays. Environ 2 700 d'entre eux se sont employés, par l'entremise du PNUD, à aider les pays à réaliser les OMD, à accroître la coopération Sud-Sud, à promouvoir l'égalité des sexes et à renforcer les capacités nationales. Le service de volontariat en ligne du Programme, et ses quelque 9 000 volontaires, a également fourni des appuis aux organisations de développement.

Les volontaires des VNU comptent pour 30 % dans le personnel civil de maintien de la paix des Nations Unies et ils fournissent des services allant de conseils psychosociaux au personnel à la reconstruction de l'infrastructure au lendemain des conflits civils et des catastrophes naturelles. C'est ainsi qu'ils étaient présents en Haïti avant le séisme du 12 janvier 2010 et qu'ils y sont encore aujourd'hui, où ils participent aux activités de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation (MINUSTAH), du PNUD et d'autres organismes des Nations Unies dans les domaines des affaires civiles, du renforcement des capacités, de la réduction de la violence et de l'assistance électorale.

En 2009, plus de 1 000 volontaires des VNU ont appuyé les opérations humanitaires du HCR dans 74 pays. Au **Tchad**, par exemple, 40 d'entre eux ont fourni des services de santé et de nutrition essentiels à 500 000 personnes déplacées et réfugiés, notamment à des mères et à leurs enfants, de **la République centrafricaine** et du **Darfour**.

Le Programme des VNU fait équipe avec le PNUD, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et des institutions nationales de santé pour améliorer les prestations de services et l'accès aux services, réduire la mortalité maternelle et infantile et lutter contre le VIH et sida. En 2009, environ

850 volontaires des VNU étaient actifs dans le domaine de la santé, notamment au **Malawi**, en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, en **Tanzanie**, à la **Trinité-et-Tobago** et en **Zambie**.

En coopération avec le PNUD et le FEM, des volontaires des VNU affectés au programme d'adaptation à base communautaire permettent aux communautés de pays pilotes tels que la **Bolivie**, la **Jamaïque**, le **Guatemala**, le **Maroc**, la **Namibie**, le **Niger** et le **Samoa** à formuler leurs propres solutions face aux défis des changements climatiques

Par la campagne « Volontaires en faveur de notre planète », lancée pour la Journée internationale des volontaires le 5 décembre, le programme des VNU a mobilisé une action environnementale aux niveaux de base. Au cours des deux mois qui ont précédé la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Copenhague, des gens du monde entier ont effectué bénévolement plus de 1,5 million d'heures de travail par l'entremise du site web de la campagne, hébergé en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Particuliers et organisations se préparent actuellement en vue du 10e anniversaire de l'Année internationale des volontaires, qui sera célébré en 2011.

La période 2009/2010 a été particulièrement difficile pour la famille des VNU. En octobre 2009, deux volontaires affectés au programme d'appui électoral du PNUD en **Afghanistan** ont été tués dans une attaque armée et trois volontaires ont perdu la vie dans le séisme dévastateur qui a frappé **Haïti** en janvier 2010. Leurs contributions à la paix et au développement continueront d'inspirer les volontaires du monde entier.

# 7500

Nombre de volontaires exerçant des activités par l'entremise du Programme des VNU en 2009.

# LE PNUD INTRA-MUROS

## QUID DES ENGAGEMENTS INTERNES ?

### GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

La responsabilité redditionnelle a toujours été un principe important et fermement établi qui guide les activités du PNUD. Depuis l'approbation du Cadre de responsabilisation et de la Politique de contrôle par son Conseil d'administration en 2008, le PNUD continue de s'assurer que ce principe soit appliqué dans la pratique à tous les niveaux et dans tous ses bureaux de par le monde. Parmi les grandes initiatives de 2009 a figuré le lancement d'un site Web de responsabilisation interne, d'accès facile, contenant des ressources et des informations sur l'application des principes de la reddition de comptes et de la responsabilité sur le lieu de travail, ainsi que sur les possibilités de formation professionnelle.

# 400 %

Pourcentage d'augmentation des transactions d'achats du PNUD au cours des cinq dernières années, ayant amené le PNUD à élaborer une nouvelle stratégie dans le domaine (lancée en 2009) et un programme de certification de son personnel chargé des achats.

Un domaine de la gestion des risques qui figure parmi les toutes premières priorités du PNUD est celui de la sûreté et de la sécurité de son personnel et de ses programmes. À la fin 2009, 95 % de ses bureaux de pays appliquaient pleinement les normes de sécurité définies par le Programme, soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à 2008. La sécurité dans le cadre de la réponse aux urgences liées aux catastrophes naturelles a été mise à l'épreuve dans **Myanmar** en 2008 et de nouveau en **Haïti** en 2010. Dans ces deux cas, le PNUD a déployé sur le terrain des conseillers en matière de sécurité et a fourni du matériel d'urgence dans les 48 heures qui ont suivi la survenue des catastrophes pour aider les autorités locales ainsi que le personnel du PNUD qui se trouvait sur place à répondre aux besoins.

En 2009, le PNUD a également mis en application des mesures renforcées pour protéger ses actifs incorporels, notamment les vastes quantités de données utilisées pour la gestion des opérations et les transactions financières. Des améliorations ont ainsi été apportées en matière de gouvernance et d'utilisation des applications de technologies de

l'information et des communications. Par exemple, le PNUD a migré son principal programme de suivi des opérations et des transactions financières vers de nouveaux serveurs centraux bien plus puissants au Centre international de calcul des Nations Unies (CIC) à Genève.

Un processus d'achats et de passation de marchés responsable, professionnel et transparent est essentiel pour l'efficacité de l'aide et l'obtention de résultats de développement. Le volume des achats et de la passation de marchés du PNUD a quadruplé au cours des cinq dernières années, la majorité de l'augmentation étant due à des transactions complexes au niveau des pays, telles que la fourniture de personnel pour les programmes d'inscription des électeurs et l'embauche de consultants pour les programmes de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants dans les pays se relevant de conflits.

En réponse à cette remarquable évolution, le PNUD a élaboré une nouvelle stratégie d'achats et de passation de marchés qu'il a lancée en 2009. Il met actuellement en application un programme de certification accrédité au niveau international afin de professionnaliser les membres de son personnel chargé de ces fonctions. Ce programme offre des cours de formation à deux niveaux aboutissant à la délivrance d'un certificat ou d'un diplôme, et il est adapté au contexte des achats et des marchés des divers organismes des Nations Unies, compte tenu des spécificités juridiques, politiques et procédurales de ces transactions dans le cadre de l'Organisation.

Le programme du PNUD visant à l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) d'ici 2012 se déroule conformément aux prévisions. Les normes IPSAS apporteront une transparence accrue aux rapports financiers du PNUD, une plus grande comparabilité de ces rapports et de ceux d'autres organismes des Nations Unies, une meilleure prévisibilité des besoins d'actifs et de flux de trésorerie et un soutien renforcé pour la gestion axée sur les résultats. L'année écoulée a marqué une étape importante dans l'adaptation des politiques financières du PNUD aux exigences découlant des nouvelles normes ; il a notamment été procédé à une analyse globale de l'impact organisationnel et la formation à base informatique du personnel aux normes IPSAS a commencé.

## LES RESSOURCES HUMAINES AU PNUD

**Réforme des régimes contractuels** Le PNUD, ainsi que les autres organismes des Nations Unies, ont été priés par l'Assemblée générale de mettre en œuvre une réforme des régimes contractuels. En juillet 2009, le Secrétaire général a émis une nouvelle série de dispositions du Règlement du personnel applicables à toutes les nominations. Ceci représente le changement le plus important apporté à la gouvernance des ressources humaines du PNUD en plus de 40 ans. Pour gérer la transition de manière optimale, le PNUD a veillé attentivement à informer son personnel à chaque étape de l'adoption des nouvelles mesures, notamment par des bulletins d'information, des communications directes de la haute direction et des cliniques en ligne fournissant des instructions détaillées en temps réel.

Le processus de réforme des régimes contractuels est en cours. Un nouveau cadre de recrutement et de sélection a été appliqué et les Nations Unies, avec des contributions de tous leurs organismes et de représentants du personnel, s'emploient actuellement à produire une version révisée du Règlement du personnel qui tiendra compte des retours d'information fournis depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

La transition constitue une période de changements majeurs pour le personnel ainsi que pour les bureaux, mais elle aboutira à l'instauration de régimes contractuels rationalisés qui favoriseront l'exécution du mandat du PNUD dans la cohérence et harmoniseront la situation de son personnel et de celle de leurs collègues des autres organismes des Nations Unies.

**Établissement de pools de compétences** Dans le cadre d'une vaste initiative de gestion des compétences, le PNUD a formulé une nouvelle stratégie de recrutement et de sélection qui, durant l'année à venir, lui permettra de procéder plus systématiquement et plus stratégiquement pour trouver du personnel compétent et lui offrir des possibilités de perfectionnement afin de constituer la réserve de compétences nécessaire pour répondre à ses besoins futurs de développement organisationnel. À cet effet, il établit des pools de candidats, rigoureusement pré-évalués et sélectionnés parmi les membres de son personnel.

Pour la première fois de son histoire, le PNUD a pour Administrateur une femme et, en 2009, une femme s'est également vu confier le poste d'Administrateur associé. Les données les plus récentes sur la parité des sexes indiquent que si les femmes constituent la majorité des effectifs des postes subalternes, leur présence diminue chez les cadres intermédiaires et supérieurs. Il y a actuellement 35 % de femmes parmi les coordonnateurs résidents et 29 % parmi les directeurs de pays. Le



*Un haut responsable du PNUD en Haïti, Bruno Lemarquis, apporte une aide très concrète à un programme Argent contre travail à Carrefour-Feuilles après le séisme de janvier 2010.*

PNUD redouble d'efforts en quête de solutions novatrices pour combler cet écart, notamment en accordant une importance prioritaire au facteur genre dans la constitution des pools de candidats.

En 2009, le Programme des administrateurs auxiliaires du PNUD a vu ses effectifs s'accroître de 29 % par rapport à 2008, augmentation notable qui contribue à la formation d'une réserve de talent pour la prochaine génération de leaders. Ce programme apporte aux jeunes professionnels intéressés par une carrière dans le domaine du développement une expérience pratique d'une grande utilité au sein des organismes des Nations Unies participants, parmi lesquels figurent le PNUD et les fonds qu'il administre.

Le PNUD continue d'investir dans son Programme de perfectionnement des cadres (dit Programme LEAD), établi en tant que point d'entrée pour les jeunes cadres désirant faire carrière dans le développement au sein du PNUD. Ce programme constitue une réserve de compétences utile à laquelle le PNUD peut puiser pour pourvoir les postes d'encadrement intermédiaire dans le court terme et les postes de haute direction dans le long terme. En 2009, le PNUD a accueilli le plus grand nombre de participants au programme LEAD de son histoire, la moitié d'entre eux étant des femmes et la moitié aussi originaires de pays du Sud.

Le PNUD est l'un des quelques organismes des Nations Unies qui possède déjà une politique de recrutement de personnes handicapées. Pour appuyer l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, il a lancé en 2009 un programme de formation en ligne obligatoire pour sensibiliser son personnel aux questions liées aux handicaps et pour promouvoir l'inclusivité dans le recrutement de son personnel. Ce programme de formation est le premier en son genre au sein du système des Nations Unies, non seulement par son contenu, mais aussi par les fonctionnalités d'accessibilité dont il est doté à l'intention

L'importance du rôle du microcrédit dans la lutte contre la pauvreté est attestée et bien documentée. Le microcrédit permet aux pauvres d'accroître leurs revenus et de se prémunir contre les revers économiques. En particulier, il autonomise les femmes qui représentent la majorité des emprunteurs auprès de nombreuses institutions de financement.

Fait moins connu, mais d'une importance potentielle égale pour réduire la pauvreté, il existe une forte demande de possibilités d'épargne de la part des familles pauvres. Nombre de ménages économiquement faibles sont en fait des épargnants nets qui recherchent des options d'épargne pratiques

Gates, octroie des prêts et des subventions sur des bases concurrentielles à des fournisseurs de services de microfinancement établis dans les pays en développement qui appliquent des approches axées sur l'épargne et qui sont déjà eux-mêmes des leaders du marché. Les financements de MicroLead permettent à ceux-ci d'étendre leurs activités dans les marchés sous-desservis des pays les moins avancés, où ils offrent aux familles pauvres des modalités pratiques et fiables pour assurer la sécurité de leur épargne. Cette épargne devient à son tour une source de microfinancement pour l'ensemble des communautés desservies.

Le Fonds MicroLead possède aussi un guichet spécial pour l'apport d'appuis précoces aux pays en situation de post-conflit. En encourageant l'entrée dans ces pays de fournisseurs de services opérant conformément aux bonnes pratiques dès que les conditions de sécurité essentielles sont présentes, le Fonds assure la présence d'une composante vitale du relèvement précoce, les services financiers durables, et sa disponibilité pour les familles pauvres et les petites entreprises.

Durant sa phase initiale en 2008-2009, MicroLead a octroyé 12 subventions sur des bases concurrentielles, dont huit à des activités dans des pays en situation de post-conflit, d'un montant total de 18,9 millions de dollars. Les institutions bénéficiaires effectueront elles-mêmes des apports de nouveaux capitaux dépassant 100 millions de dollars dans des marchés sous-desservis, offrant ainsi leurs services à quelque 950 000 nouveaux déposants et 620 000 nouveaux emprunteurs d'ici la fin 2013. La taille moyenne des familles étant de six personnes, ce seront environ six millions de personnes qui bénéficieront de la phase initiale du programme.

Le Fonds MicroLead constitue un bon exemple de fourniture de « capitaux catalytiques » par le FENU. L'investissement initial de 6,6 millions de dollars effectué par celui-ci se traduira par l'octroi de quelque 263 millions de dollars de nouveaux prêts en faveur des pauvres d'ici 2013, soit un effet multiplicateur de 1 à 40. Le FENU explore actuellement avec divers partenaires des possibilités de lancement des phases successives de ce fonds.

# 620 000

Nombre projeté de nouveaux emprunteurs qui bénéficieront d'ici 2013 des dons du programme MicroLead appuyé par le FENU.

et sûres, autres que celles qui consistent à garder son argent sous son matelas ou à le placer dans des avoirs illiquides ou comportant intrinsèquement des risques élevés, tels que dans du bétail. La demande d'alternatives en matière d'épargne est particulièrement forte face aux incertitudes des crises et des situations de post-conflit.

De simples comptes d'épargne peuvent répondre aux besoins des familles pauvres et leur permettre de planifier leur avenir. L'épargne improductive des ménages réinjectée dans les circuits financiers formels peut ainsi être utilisée pour financer des activités de microcrédit dont bénéficient des communautés entières. Le financement local tend également à être plus stable que celui des bailleurs de fonds ou des marchés des capitaux et n'est pas exposé aux risques de change.

Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), affilié au PNUD, aide à appliquer une approche axée sur l'épargne dans les marchés sous-desservis des pays les moins avancés par le biais du Fonds MicroLead, nouveau fonds de 26 millions de dollars créé par une initiative Sud-Sud qui est devenu pleinement opérationnel en 2009. Ce fonds, qui a reçu un appui substantiel de la Fondation Bill et Melinda

des personnes porteuses de handicaps visuels, auditifs, moteurs et cognitifs pour leur permettre d'y participer.

Le 1er juillet 2009, les Nations Unies ont instauré **un nouveau système d'administration de la justice** qui, aspect important, met l'accent sur la résolution informelle des différends. Les Services de médiation et de l'Ombudsman ont notamment été renforcés et intégrés et possèdent des bureaux au siège des Nations Unies à New

York ainsi que dans d'autres centres et bureaux de terrain de l'Organisation, ce qui en accroît considérablement l'accessibilité pour le personnel. Par ailleurs, le système d'administration de la justice comprend à présent deux nouveaux tribunaux internes constitués de juges professionnels et indépendants. Tout au long de l'année, le PNUD s'est attaché à préparer son personnel en vue de l'entrée en vigueur de ce nouveau système, assurant ainsi une transition sans heurts. ●

# RESSOURCES DU PNUD

Les contributions volontaires aux ressources ordinaires (dites « de base ») du PNUD ont atteint 1,01 milliard de dollars en 2009 contre 1,10 milliard de dollars en 2008. Bien que la plupart des pays bailleurs de fonds aient maintenu leurs apports au même niveau que l'année précédente et que certains aient pu les augmenter, ces contributions n'ont pas atteint leur niveau de 2008 en

raison de la baisse de leur valeur en monnaie locale de la part de certains bailleurs de fonds et de taux de change moins favorables qu'en 2008. Le calcul du montant projeté des contributions volontaires aux ressources ordinaires reste difficile et l'impact

de la crise économique et financière mondiale rend les projections plus difficiles que jamais. La mobilisation d'un montant de ressources ordinaires approprié, stable et prévisible reste une priorité de premier rang pour le Programme.

Le total des contributions affectées à des fins particulières (à savoir aux ressources « autres que les ressources de base ») en 2009 a été de 3,67 milliards de dollars, se situant ainsi au même niveau élevé qu'en 2008 et que les années précédentes. Le PNUD continue d'être sollicité par les gouvernements en vue d'obtenir, d'acheminer et de gérer divers types de financements conformément aux priorités nationales. Le montant des contributions affectées à des fins particulières provenant de bailleurs de fonds bilatéraux, pour la plupart d'États membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques, a augmenté légèrement étant passé de 1,36 milliard de dollars en 2008 à 1,40 milliard de dollars en 2009. Les ressources confiées au PNUD par les partenaires

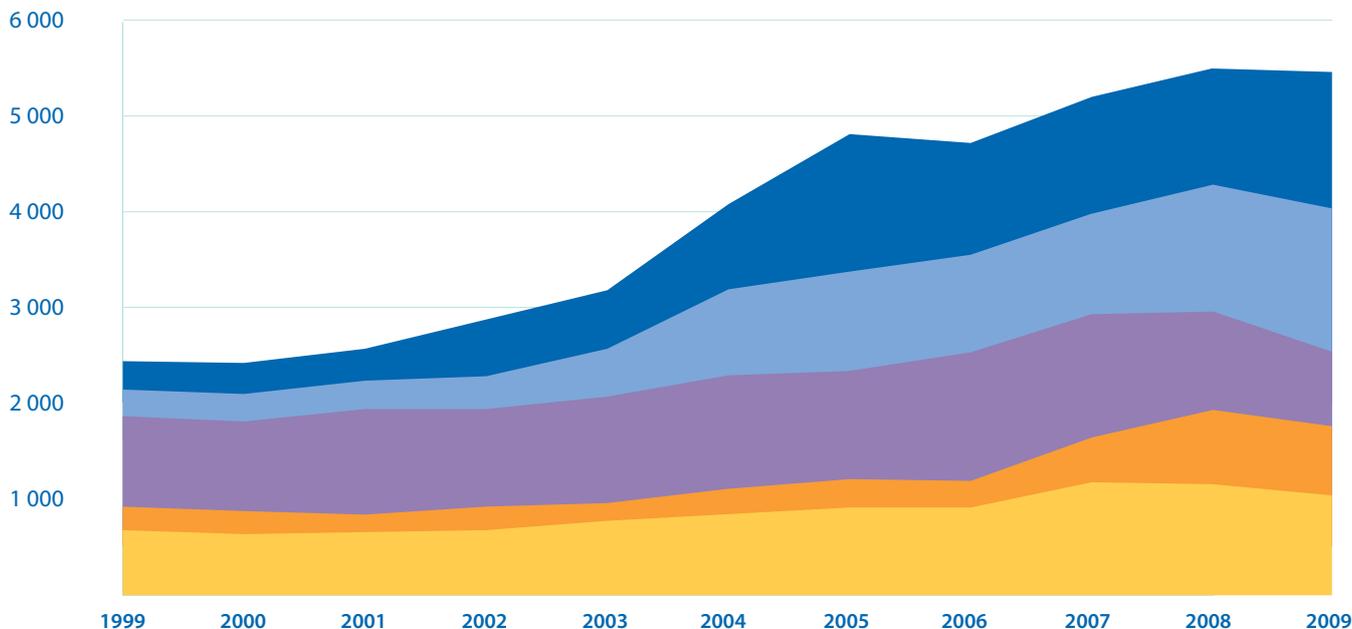
## 1 480 000 000 \$

Montant confié au PNUD par les partenaires multilatéraux et la Commission européenne, soit une augmentation de près de 20 % par rapport au montant de 2008.

raison de la baisse de leur valeur en monnaie locale de la part de certains bailleurs de fonds et de taux de change moins favorables qu'en 2008. Le calcul du montant projeté des contributions volontaires aux ressources ordinaires reste difficile et l'impact

### CONTRIBUTIONS AU PNUD : 1999-2009

En millions de \$EU



- = Ressources de bailleurs de fonds multilatéraux
- = Ressources de bailleurs de fonds bilatéraux
- = Ressources locales acheminées par l'entremise du PNUD par les pays de programme
- = Autres sources de fonds, notamment contributions au FENU, à UNIFEM et aux VNU
- = Ressources ordinaires (« de base »)

Chiffres préliminaires au mois de mai 2010  
Source : PNUD/Bureau des partenariats

## RECETTES BRUTES POUR 2009\*

Classement des principaux donateurs selon le montant des contributions aux ressources ordinaires

En millions de \$EU

BAILLEURS DE FONDS	RESSOURCES	
	Ressources ordinaires	Autres ressources
Norvège	122,62	126,63
Pays-Bas	122,45	132,90
États-Unis	102,78	189,25
Royaume-Uni	93,41	188,28
Suède	90,83	118,58
Japon	74,11	231,87
Espagne	65,41	125,77
Danemark	54,95	38,93
Suisse	53,95	17,63
Canada	47,62	71,49
Allemagne	38,92	63,30
France	31,97	4,71
Belgique	26,63	11,95
Finlande	25,20	11,89
Australie	12,75	27,31
Irlande	11,61	2,21
Autriche	6,41	2,01
Italie	5,58	20,96
Inde	4,48	1,60
Nouvelle-Zélande	4,44	5,57
Luxembourg	3,87	7,92
Chine	3,50	0,87
République de Corée	3,00	4,05
Arabie saoudite	2,00	1,00
Portugal	1,80	4,84

Chiffres préliminaires au 7 avril 2010

\* Liste des bailleurs de fonds contribuant 1 million de dollars ou plus aux ressources ordinaires

Source : PNUD/Bureau des partenariats

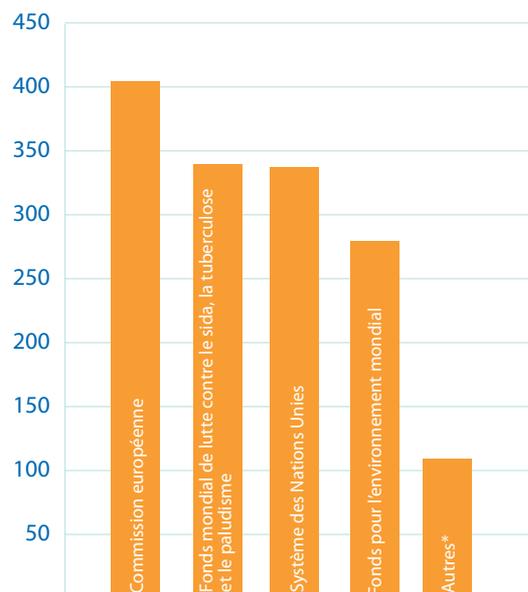
multilatéraux et la Commission européenne ont atteint 1,48 milliard de dollars, soit une augmentation de près de 20 % par rapport aux 1,24 milliard de dollars de 2008. De 2008 à 2009, le montant des ressources acheminées par l'entremise du PNUD par les gouvernements des pays bénéficiaires pour appuyer leurs propres priorités de développement a diminué, étant passé de 1,03 milliard de dollars à 0,78 milliard de dollars, ce qui reflète clairement l'alignement progressif du portefeuille prévu dans le Plan stratégique du Programme.

Les ressources affectées apportent un complément important aux ressources ordinaires du PNUD. Toutefois, le ratio ressources affectées/ressources ordinaires continue de révéler un déséquilibre en 2009. Vu les incertitudes créées par la crise économique et financière mondiale, le maintien de l'attention sur la mobilisation des ressources ordinaires est, plus que jamais, indispensable pour permettre au PNUD de continuer à s'acquitter de son mandat et à fournir un appui efficace au renforcement des capacités des pays partenaires. Le développement est un défi inscrit dans le long terme. Il exige une focalisation stratégique solide alliée à une flexibilité tactique ainsi que l'aptitude à riposter aux crises et à saisir les opportunités. Ce sont là des conditions que le PNUD entend réunir avec l'aide et le soutien de ses partenaires. ●

## APPUI DE PARTENAIRES NON BILATÉRAUX

Principaux bailleurs de fonds contribuant aux « autres ressources »

En millions de \$EU



Chiffres préliminaires au 7 avril 2010

\* Comprenant le Fonds du Protocole de Montréal, les banques régionales de développement, le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux, et le Groupe de la Banque mondiale

Source : PNUD/Bureau des partenariats

# SIGLES ET ACRONYMES

## **APD**

aide publique au développement

## **CFC**

chlorofluorocarbone

## **FENU**

Fonds d'équipement des Nations Unies

## **G8**

Groupe des huit

## **GEF**

Fonds pour l'environnement mondial

## **HCR**

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

## **IPSAS**

Normes comptables internationales pour le secteur public

## **JPO**

administrateur auxiliaire

## **LEAD**

Programme de perfectionnement des cadres

## **MDTF**

Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs

## **MISA**

Media Institute of Southern Africa

## **OMD**

objectif du Millénaire pour le développement

## **ONG**

organisation non gouvernementale

## **PMA**

pays les moins avancés

## **RDC**

République démocratique du Congo

## **UNICEF**

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

## **UNIFEM**

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

## **UNOPS**

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

## **VNU**

Volontaires des Nations Unies

Publié par le  
Bureau des  
communications  
Programme des  
Nations Unies pour le  
développement  
New York

## CRÉDITS PHOTO :

*Carte (de gauche à droite) :* Luis Acosta/AFP pour le PNUD ; Faiza Hajji/PNUD ; PNUD-Sierra Leone ; PNUD-Géorgie ; permission de Richard Kendrick et Tanya Ronson ; PNUD-Maldives ; PNUD-RDP lao

Page 1 : Stephen Rae/PNUD

Page 4 : Sophia Paris/PNUD

Page 6 : Adam Rogers/FENU

Page 10 : Hlompho Letsiello/PNUD

Page 12 : Ahed Izhiman/PNUD/PAPP

Page 15 : Shravan Vidyarthi/PNUD-Rwanda

Page 17 : Giacomo Pirozzi/PNUD-Burkina Faso

Page 21 : Dita Alangkara/AP Photo

Page 23 : PNUD-Soudan

Page 27 : PNUD-Croatie

Page 29 : Eskinder Debebe/PNUD

Page 30 : PNUD-Ouzbékistan

Page 31 : Nikolaos Kalkounos/PNUD

Page 34 : Eskinder Debebe/ONU

Page 33 : Vanderlei Almeida/AFP pour le PNUD

Page 38 : Mariana Nissen/PNUD

*Couverture :* De gauche à droite : Luis Acosta/AFP pour le PNUD ; Ahed Izhiman/PNUD/PAPP ; Kudreyko Leonid/PNUD-Ouzbékistan ; Giacomo Pirozzi/PNUD-Burkina Faso ; Adam Rogers/FENU ; PNUD-Cambodge ; Adam Rogers/FENU ; PNUD-Burkina Faso ; Md. Arifuzzaman/PNUD-Bangladesh ; Eskinder Debebe/PNUD ; Marek Smith/PNUD-Timor-Leste ; Christopher Herwig/ONU

Conception-maquette :  
Pamela Geismar  
Traduction : Michel  
Coclet  
Production : Phoenix  
Design Aid A/S, Dane-  
mark. Une entreprise  
certifiée et homologuée  
ISO 1400/ISO 9000, car-  
bone neutre. Imprimé  
sur papier sans danger  
pour l'environnement  
(exempt de chlore) avec  
des encres à base végé-  
tale. Produit imprimé  
recyclable.



FSC est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif établie pour encourager à la gestion responsable des forêts du monde.

© PNUD, mai 2010

**POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS, VEUILLEZ VOUS ADRESSER  
À VOTRE BUREAU LOCAL DU PNUD OU À L'UN DES BUREAUX SUIVANTS :**

PNUD  
Bureau des communications  
One United Nations Plaza  
New York, NY 10017  
États-Unis d'Amérique  
Téléphone : 1 (212) 906 5300  
Télécopie : 1 (212) 906 5364

Bureau de liaison du PNUD  
de Washington  
1775 K Street, NW, Suite 420  
Washington, DC 20006  
États-Unis d'Amérique  
Téléphone : 1 (202) 331 9130  
Télécopie : 1 (202) 331 9363

PNUD  
Bureau européen  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Suisse  
Téléphone : (41-22) 917 8542  
Télécopie : (41-22) 917 8001

Bureau de liaison du PNUD  
de Bruxelles  
14 Rue Montoyer  
1000 Bruxelles  
Belgique  
Téléphone : (32-2) 505 4620  
Télécopie : (32-2) 505 4729

Bureau de liaison du PNUD pour  
les pays nordiques  
Midtermolen 3  
PO Box 2530  
2100 Copenhague O  
Danemark  
Téléphone : (45-35) 46 71 50  
Télécopie : (45-35) 46 70 95

Bureau du PNUD de Tokyo  
UNU House, 8F  
Jingumae 5-53-70  
Shibuya-ku, Tokyo 150-0001  
Japon  
Téléphone : (813) 5467 4751  
Télécopie : (813) 5467 4753

Centre d'appui régional du PNUD  
pour l'Afrique orientale et australe  
7 Naivasha Road Sunninghill  
PO Box X4  
Johannesburg  
Afrique du Sud 2157  
Téléphone : (27-11) 603 5000  
Télécopie : (27-11) 258 8511

Bureau sous-régional du PNUD  
pour l'Afrique occidentale et centrale  
Point E- Boulevard de l'Est  
Dakar, Sénégal  
Téléphone : 221 - 77 869 0644  
Télécopie : 221 - 77 869 0681

Centre régional du PNUD du Caire  
1191 Corniche El Nil, World Trade Centre  
PO Box 982, Post Code 11599  
Boulac, Le Caire, Égypte  
Téléphone : (202) 2578 4840 - 6  
Télécopie : (202) 2578 4847

Centre régional du PNUD de Bangkok  
United Nations Service Building  
3rd Floor, Rajadamnern Nok Avenue  
Bangkok 10200  
Thaïlande  
Téléphone : +66 (0) 2288 1234  
Télécopie : +66 (0) 2288 3032

Centre régional du PNUD  
de Colombo  
23 Independence Avenue,  
Colombo 7  
Sri Lanka  
Téléphone : (94-11) 4526 400  
Télécopie : (94-11) 4526 410

Centre régional du PNUD pour le Pacifique  
c/o UNPD  
Private Mail Bag  
Suva, Fidji  
Téléphone : (679) 330 0399  
Télécopie : (679) 330 1976

Centre régional du PNUD pour l'Europe et la  
Communauté des États indépendants  
Grosslingova 35  
811 09 Bratislava  
République slovaque  
Téléphone : (421-2) 59337 111  
Télécopie : (421-2) 59337 450

Centre régional du PNUD au Panama  
Casa de las Naciones Unidas  
Clayton, Ciudad del Saber  
Apartado Postal 0816-1914z  
Panamá, República de Panamá  
Téléphone : (507) 302 4500  
Télécopie : (507) 302 4602



**Programme des Nations Unies  
pour le développement  
One United Nations Plaza  
New York, NY 10017**

**[www.undp.org](http://www.undp.org)**